

# Déclaration de Performance Extra-Financière Volontaire



2025

**Batigere**





04

### **Mot de la gouvernance**

Notre vision de la RSE  
et le bilan de l'année 2025

07

### **Le Groupe Batigère**

Domaines d'expertise  
et structures

10

### **Modèle d'affaires**

Nos activités et les impacts  
sur les territoires

12

### **Nos engagements RSE**

Nos objectifs sociaux  
et environnementaux

24

### **Rapport d'assurance limitée**

Conclusions portant sur la sincérité  
et la fiabilité des informations communiquées

26

### **Périmètre et méthodologie**

Principes méthodologiques ayant permis  
la réalisation de ce rapport

28

### **Reporting VSME**

Détail des informations extra-financières  
conformément à la norme VSME

40

### **Informations complémentaires**

Détail des informations extra-financières  
complémentaires à la norme VSME



# 2025

L'année 2025 a été une année d'engagement, de mobilisation et de continuité pour le Groupe Batigère. Dans un contexte toujours exigeant pour le secteur du logement social, nos équipes ont poursuivi leur action avec une ambition intacte : de l'hébergement d'urgence à l'accession à la propriété, apporter à la population une diversité de solutions de logement abordable et de qualité.

Sur l'ensemble des territoires, les projets menés ont répondu de manière concrète aux besoins des habitants. Construction, réhabilitation, gestion du patrimoine, accompagnement social ou innovation des usages traduisent une même volonté d'**agir utilement, avec pragmatisme et sens des responsabilités, au plus près des réalités locales.**

L'année écoulée a également confirmé l'importance de notre **engagement environnemental.** La poursuite des programmes de rénovation énergétique, l'attention portée à la sobriété, à la durabilité des bâtiments et à leur adaptation aux évolutions climatiques ont structuré nos choix et nos priorités. Ces actions s'inscrivent dans une trajectoire de long terme, pensée pour **concilier performance, résilience et qualité du cadre de vie.**

Au cœur de cette dynamique, **l'humain reste central.** Les habitants, par la qualité du service rendu et l'attention portée à leurs parcours résidentiels. Les collaborateurs, par leur engagement quotidien,

leur expertise et leur capacité à faire vivre les valeurs du groupe. Les partenaires et acteurs locaux, avec lesquels le Groupe Batigère construit des réponses adaptées aux réalités des territoires.

L'année 2025 a aussi été jalonnée de temps collectifs, d'échanges et de réflexions partagées, renforçant la cohérence du groupe et la lisibilité de ses orientations.

Ces moments ont permis de consolider une vision commune et de nourrir une dynamique collective tournée vers l'avenir.

Fidèle à son identité, le Groupe Batigère a poursuivi son action avec exigence, humilité et sens du service. L'année écoulée en est l'illustration : **une année d'actions concrètes, de responsabilités assumées et d'engagement au service d'un logement durable, accessible et profondément humain.**

Ce parcours collectif illustre une ambition constante : **construire un logement durable, accessible et profondément humain**, au service des territoires et de celles et ceux qui y vivent.

## Mot de la gouvernance



© Laurence Deleau

### **Que représente aujourd'hui la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour Batigère ?**

#### **Nicolas ZITOLI – Président du Groupe Batigère :**

La Responsabilité Sociétale des Entreprises constitue un cadre stratégique commun du Groupe Batigère : elle relie utilité sociale, transition environnementale, ancrage territorial et gouvernance à l'échelle de toutes les expertises (logement social, logement intermédiaire, logement accompagné & accompagnement social, services immobiliers) et guide les arbitrages, les investissements et la relation avec nos parties prenantes. Notre Société de Coordination, Batigère étant entreprise à mission, nos engagements sont statutaires et évalués ; un comité de mission majoritairement externe en assure le suivi, pour garantir transparence, exigence et progrès mesurables au regard de notre raison d'être « Batigère, Bailleur citoyen ». La RSE irrigue nos politiques globales et le projet d'entreprise « Impulsions 2030 » : elle structure l'action collective, aligne les indicateurs et renforce la performance globale du Groupe.

#### **Sébastien TILIGNAC – Directeur Général de Batigère Habitat :**

En effet, comme vient de le présenter Nicolas ZITOLI, Batigère Habitat s'inscrit pleinement dans la stratégie portée par le Groupe Batigère.

Pour Batigère Habitat, la RSE se traduit par des actions concrètes déclinées sur l'ensemble de ses métiers. L'ensemble de nos décisions s'inscrit dans une logique d'utilité sociale et environnementale. Elle constitue un cadre de pilotage qui permet d'accélérer la transition écologique, d'améliorer la qualité de service et de renforcer notre présence sur les territoires.



Concrètement, cette démarche repose sur plusieurs leviers opérationnels : améliorer la performance énergétique du parc, maîtriser les charges pour les locataires, lutter contre la précarité et développer les liens avec les acteurs locaux. Elle permet d'allier impact positif, efficacité opérationnelle et performance financière. Elle renforce notre attractivité, notamment notre marque employeur, soutient notre capacité d'innovation et affirme notre rôle d'acteur engagé auprès des habitants et des territoires.

### ***Quel bilan tirez-vous pour Batigère en 2025 ?***

**Nicolas ZITOLI – Président du Groupe Batigère :**

2025 est une année d'engagement, de mobilisation et de continuité pour le Groupe Batigère. Le projet d'entreprise « Impulsions 2030 » entre en phase de déploiement et fédère l'ensemble des entités autour d'une lecture par expertises et d'une animation nationale et régionale plus lisible. Cette organisation renforce les synergies et la cohérence d'ensemble tout en préservant l'autonomie opérationnelle de chaque structure.

À l'échelle nationale, la mobilisation collective de 3 000 collaborateurs, près de 100 000 logements détenus, plus de 100 000 logements gérés et plus de 600 000 personnes logées illustrent la capacité du Groupe Batigère à agir partout sur le territoire au service des habitants.

Dans ce cadre, « Impulsions 2030 » engage des chantiers structurants visant à renforcer la mobilité résidentielle, à améliorer l'expérience client à travers un parcours plus lisible, à soutenir la transition environnementale et à approfondir les synergies entre métiers et régions.

En parallèle, la trajectoire est consolidée par des objectifs partagés : être le premier acteur global, tendre vers un million de personnes logées, atteindre 80 % de satisfaction globale d'ici 2030, allier décarbonation et confort dans une politique immobilière partagée et faire de nos collaborateurs des salariés mobiles, satisfaits et actionnaires sont autant de caps qui nourrissent directement les plans d'actions des sociétés.

### ***Comment Batigère Habitat et ses filiales concilient-elles performance économique et impact positif ?***

**Sébastien TILIGNAC – Directeur Général de Batigère Habitat :**

Nous considérons que la performance économique et l'impact positif sont indissociables. Cette conviction guide l'ensemble de nos décisions, qu'il s'agisse d'investir, de gérer notre patrimoine ou d'accompagner nos locataires.

Cette année encore, pour consolider notre assise financière, nous avons poursuivi notre projet d'entreprise, en développant de nouvelles recettes et en renforçant nos économies. Notre modèle économique repose également sur nos ventes, qui contribuent à la fois à notre équilibre financier et favorise l'accession sociale de nos clients.

Cette maîtrise financière nous permet d'investir massivement dans la rénovation énergétique et de répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience. Nous avons ainsi réhabilité **2 200 logements** cette année, tout en continuant à améliorer la qualité de service et à développer l'innovation. Ces efforts ont un impact direct sur le quotidien de nos locataires et renforcent l'attractivité des territoires où nous sommes implantés.

Par ailleurs, nos actions sociales et environnementales créent elles aussi de la valeur.

Un parc performant réduit les charges, limite les impayés, notre taux de recouvrement dépasse **98 % en 2025**, améliore la satisfaction de nos clients et sécurise nos équilibres financiers.

Dans un contexte où la demande de logement social n'a jamais été aussi forte, nous poursuivons nos efforts de développement, avec **1 400 nouveaux logements** livrés cette année.

C'est en conciliant impact et performance, que nous consolidons un modèle économique solide, capable de répondre durablement aux besoins des territoires.

## **Quels engagements forts souhaitez-vous mettre en avant ?**

### **Nicolas ZITOLI – Président du Groupe Batigère :**

Les engagements portés par le Groupe Batigère s'inscrivent aujourd'hui autour de trois priorités structurantes qui guident l'action collective à horizon 2030.

La première concerne la décarbonation et l'adaptation climatique du patrimoine. Elle se traduit par la priorisation du traitement des logements énergivores, la massification des réhabilitations, la montée en puissance des matériaux biosourcés, du réemploi, des solutions hors-site ainsi que la poursuite de la végétalisation et de la gestion intégrée des eaux de pluie autant d'avancées qui inscrivent le patrimoine dans une trajectoire compatible avec la neutralité carbone en 2050.

La deuxième priorité vise à offrir une réponse globale aux besoins d'habitat, grâce à une chaîne d'expertises coordonnée allant de l'hébergement d'urgence à l'accession à la propriété. Portée par le projet stratégique « Impulsions 2030 », elle renforce la cohérence du parcours résidentiel, intègre les enjeux du « Bien Vieillir » et s'appuie sur un objectif partagé : atteindre 80 % de satisfaction globale.

Enfin, la troisième priorité porte sur l'impact territorial et la qualité de la gouvernance. Les politiques globales, la charte de gouvernance et le comité de mission assurent une animation ouverte et exigeante entre les structures, alignant les pratiques sur les enjeux sociaux et environnementaux. Cette organisation confirme le rôle de Batigère comme acteur structurant, capable d'adapter son action aux besoins des territoires.

Ces priorités constituent le cadre de référence qui guide l'ensemble des entités du Groupe et donne leur cohérence aux actions déployées au plus près du terrain.

### **Sébastien TILIGNAC – Directeur Général de Batigère Habitat :**

Nous avons la conviction que notre responsabilité va bien au-delà de la gestion d'un parc immobilier : chaque action et chaque investissement doivent contribuer à améliorer durablement la vie de nos clients, de nos collaborateurs et des territoires. Cette ambition s'accompagne d'une exigence forte : garantir des financements solides pour poursuivre nos actions sur le terrain. C'est pourquoi, nous avons, cette année, travaillé à structurer un processus permettant un suivi plus précis de nos dossiers et des subventions à encaisser.

En 2025, plusieurs actions emblématiques ont illustré la mise en œuvre opérationnelle de nos engagements :

- la poursuite de notre partenariat avec *La Cravate Solidaire*, permettant, notamment, à des locataires Batigère de participer à des ateliers « Coup de Pouce » pour favoriser le retour à l'emploi ;
- une mobilisation autour d'Octobre Rose, avec une session de sensibilisation au cancer du sein pour nos collaborateurs animée par la créatrice du podcast *My Boob Story* ;
- des animations dédiées à la biodiversité et à l'apithérapie, organisées dans nos locaux en partenariat avec Ekodev.

De nombreuses autres actions ont été menées pour nos locataires, nos collaborateurs et les territoires au cours de l'année 2025. Elles traduisent la volonté de Batigère Habitat d'agir de manière utile, concrète et au plus près des besoins. Vous pourrez en découvrir l'ensemble dans ce rapport, qui met en lumière les initiatives déployées tout au long de l'année.

*Très bonne lecture à vous.*

## Logement Locatif Social et Intermédiaire



## Logement accompagné et accompagnement social



## Services Immobiliers



## Moyens mutualisés au service des domaines d'expertise



## Fondation



## SAC



## Association



## Institut de formation



## Partenaires stratégiques



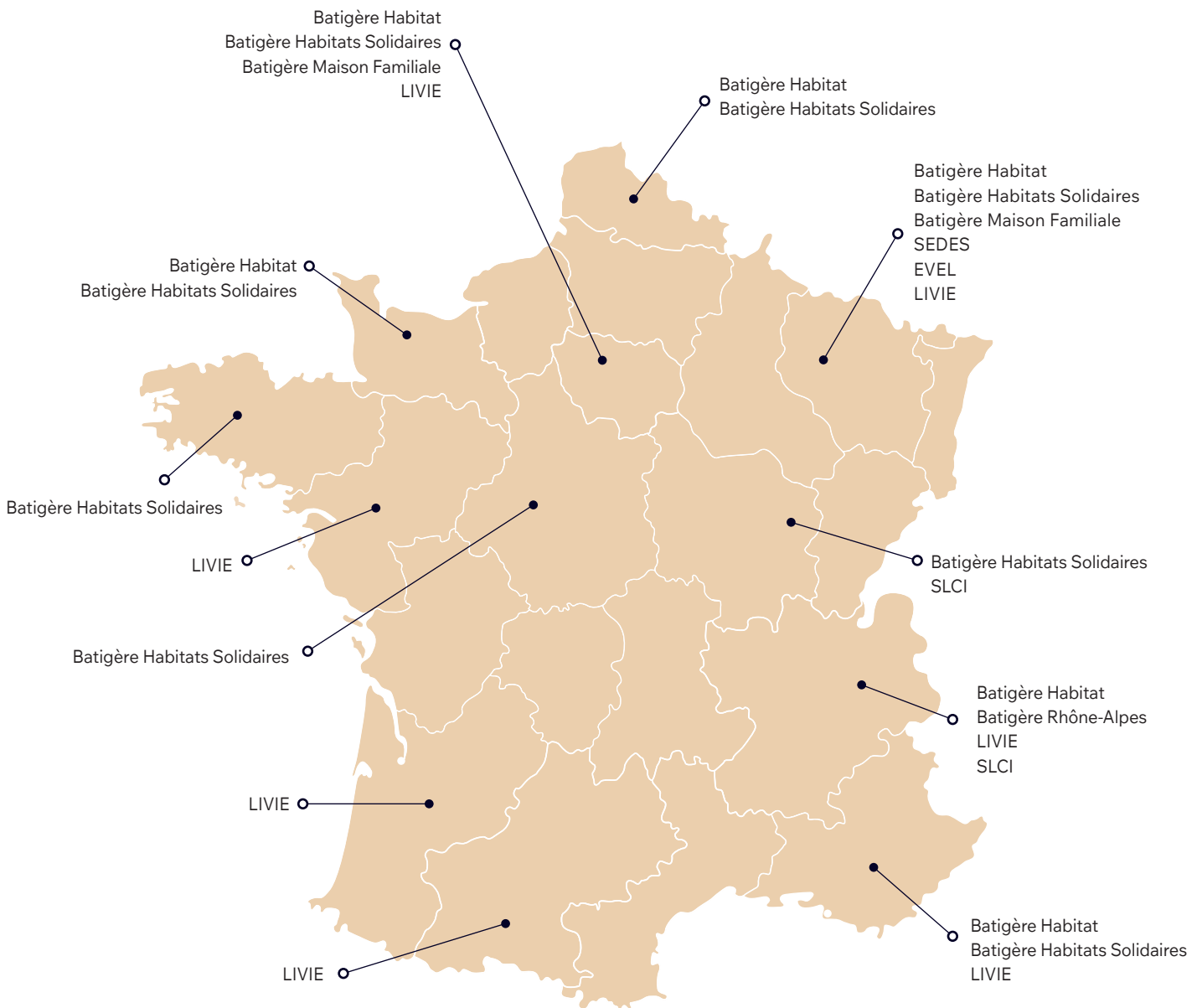
\* Société mère: Batigère Habitat

\* Filiales de la société mère Batigère Habitat

Les données recueillies dans la DPEF Volontaire concernent le **périmètre de Batigère Habitat (société mère) ainsi que l'ensemble de ses filiales** à savoir : Batigère Rhône-Alpes, Batigère Maison Familiale, Batigère Habitats Solidaires, LIVIE, SEDES, EVEL et ses filiales, EVEL & Quadral SAS, SLCI et ses filiales, Batigère Société de Coordination.

# Cartographie du patrimoine

Décembre 2025



**98 283** logements ou équivalents logements  
**379** logements en accession  
**87 431** lots gérés



# Gouvernance

## Structure de gouvernance

La gouvernance du Groupe repose sur la « **charte de gouvernance** » qui définit les grands principes visant à assurer l'efficacité des organisations. Elle s'appuie sur la **complémentarité** des activités, des métiers et des services mutualisés du Groupe pour asseoir un parcours résidentiel vertueux et répondre au mieux aux besoins de logement, au travers de **projets régionaux** en lien avec le tissu économique et associatif local. Cette ambition se décline notamment dans le cadre du projet d'entreprise « **Impulsions 2030** ».

Le **comité de gouvernance**, instance de pilotage stratégique et institutionnel définit les grandes orientations du Groupe et veille à la cohérence des politiques internes et au **respect des valeurs** partagées avec ses partenaires. Le **comité exécutif** assure le pilotage opérationnel du Groupe, il met en œuvre les orientations arrêtées, coordonne les actions des différentes activités et assure le suivi des projets. Les **conseils d'administration** et les **directions générales** des structures veillent au respect des objectifs pris dans le cadre de la stratégie définie.

## Politiques de gouvernance

La gouvernance Groupe et celle des différentes structures qui le compose sont garantes du **pilotage des risques** ainsi que des actions de maîtrise en la matière, de la **conformité** et du respect de l'éthique. Dans ce cadre, des **comités d'audit** mis en place font le point sur l'évolution des risques et l'avancée des **plans de maîtrise**. En complément, certaines d'entre elles ont mis en place des comités de revue des risques pour assurer le suivi des dispositifs et actions mis en place afin de sécuriser l'ensemble des processus et d'améliorer leur **contrôle interne**.

## Transparence et éthique

Pour assurer l'**éthique des affaires**, la sécurité de ses relations et la **protection de ses données**, le Groupe Batigère s'appuie sur des règles éthiques, déontologiques et un **ensemble de dispositifs** (juridiques, accords d'entreprise, chartes internes et chartes partenariales, codes de bonne conduite, procédures internes) dont l'application fait l'objet de **vérifications régulières** au moyen du dispositif de contrôle interne, de la mise en œuvre d'audits internes et d'audits externes. En complément, le Groupe a mis en place divers **dispositifs d'alerte** interne sécurisés et anonymes sur les aspects Ressources Humaines (diversité, discrimination, harcèlement) ainsi que sur les aspects de corruption et de respect de la probité.

## Engagement des parties prenantes

Le Groupe et les structures le composant ont mis en œuvre des **partenariats** favorisant la coopération avec l'ensemble des parties prenantes. Au bénéfice de ses **collaborateurs**, le Groupe a mis en place des projets dédiés à la cohésion, à la protection sociale et à l'innovation des pratiques (politiques en faveur de la diversité et du travail inclusif, accord sur la parentalité...). En lien avec ses **clients**, une politique d'amélioration de la qualité de service a été établie, notamment au travers de démarches reconnues par les pairs (ex : label Quali'HLM®). En lien avec ses **fournisseurs**, une charte d'Achats Responsables a été mise en place ; elle édicte des engagements forts avec une volonté commune de les faire vivre au quotidien. Plus globalement, le Groupe Batigère a choisi de devenir une « **entreprise à mission** » via sa Société de Coordination, afin de conférer à ses **engagements** un caractère **durable** et d'en mesurer leurs impacts. Dans ce cadre, cinq objectifs statutaires ambitieux alignés sur sa démarche RSE ont été fixés. Le **comité de mission** assure une **gouvernance ouverte et critique**, contribuant à la cohérence des actions du Groupe avec ses engagements et la progression vers ses objectifs sociaux et environnementaux.



# Modèle d'affaires

## Batigère, Bailleur citoyen : entreprise à mission

### Nos engagements RSE

#### 1 AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCORESPONSABLE

Limitier l'impact de nos activités sur l'environnement, être innovant en matière de pratiques écoresponsables

#### 2 METTRE LE CITOYEN AU CENTRE DE TOUTES LES ACTIONS

Faire du logement un lieu favorisant les échanges, les liens entre les personnes et les générations

#### 3 COCONSTRUIRE UNE CITÉ DURABLE

Travailler avec nos partenaires pour construire ensemble les solutions concrètes de la ville durable

### NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



Allier logement social, logement intermédiaire, logement accompagné et services immobiliers pour une offre complète



Penser humain et local

### Nos ressources

#### > CAPITAL HUMAIN

**1 577** collaboratrices et collaborateurs  
**1** centre de formation

#### > PATRIMOINE

**98 283** logements dont **13 440** solutions logement

#### > MPLANTATIONS LOCALES

**46** agences présentes sur **4** grandes régions (Île-de-France, Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur)  
**26 %** de personnel d'immeubles

#### > FINANCIÈRES

**530 M€** investis sur les territoires (en maintenance, rénovation patrimoniale et construction neuve)

### Nos activités

#### > LOGER ET GÉRER

#### > CONSTRUIRE ET RÉNOVER

#### > ACCOMPAGNER

les publics les plus fragiles

#### > VENDRE

et favoriser l'accession à la propriété

## 4 PARTAGER UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Assurer notre responsabilité locale en contribuant au dynamisme du tissu économique et associatif

## 5 VALORISER, EN INTERNE, CHAQUE PERSONNE COMME ACTEUR DU COLLECTIF

Développer une approche humaniste du travail en équipe s'appuyant sur la diversité et les talents de chacun



Construire une réponse sur tout le territoire avec nos partenaires



Travailler dans une vision de long terme autour du projet d'entreprise « Impulsions 2030 »

### Nos parties prenantes

#### > CLIENTS

- Demandeurs de logements sociaux et locataires en place
- **+ de 200 000** personnes logées
- Gestionnaires de foyers
- Accédants à la propriété, copropriétaires

#### > ADMINISTRATEURS

#### > FINANCEURS

#### > SALARIÉS

#### > ÉTAT

#### > COLLECTIVITÉS

#### > FOURNISSEURS

### Nos impacts

#### SOCIÉTAUX



- + de **5 100** logements attribués
- + de **86 000 h** d'insertion par l'activité économique réalisées soit 48 ETP
- + de **2 500** fournisseurs locaux engagés

#### ENVIRONNEMENTAUX



- + de **1 000** logements neufs certifiés NF Habitat & HQE
- 100 %** d'espaces verts en gestion écologique\*

\* sur les patrimoines de Batigère Habitat et de Batigère Rhône-Alpes (soit 98 % du patrimoine total)

#### SOCIAUX



- 43** projets soutenus par la Fondation Batigère
- + de **41 000** visites sécurité réalisées sur le patrimoine
- 93/100** index égalité professionnelle femmes/hommes
- 80 %** des collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié d'une formation



# Nos Engagements RSE

Pour inscrire durablement ses engagements et en mesurer les impacts sur la société, le Groupe s'est fixé des objectifs sociaux et environnementaux ambitieux autour de 5 objectifs statutaires portés par l'entreprise à mission en cohérence avec les engagements RSE du Groupe présentés ci-dessous.

## 1

### AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCORESPONSABLE

Le Groupe Batigère s'engage avec ses équipes à baisser les émissions carbone pour tendre vers une neutralité en 2050. Toute la stratégie de notre projet de « Bailleur citoyen » réside dans une volonté commune de développer, d'innover et de gérer un patrimoine pour porter ensemble un modèle d'habitat de demain qui soit résilient, décarboné et circulaire. Nous contribuons à plus de sobriété, en réduisant nos consommations, en maîtrisant les charges de nos clients et en préservant nos ressources. Enfin, nous encourageons toute initiative pour apporter plus de nature et de biodiversité dans nos résidences.

## 2

### METTRE LE CITOYEN AU CENTRE DE TOUTES LES ACTIONS

2,8 millions de ménages sont aujourd'hui en attente d'un logement social. Ce chiffre représente le signe clinique qu'une part croissante de la population ne parvient pas à se loger en France. Fort de ce constat alarmant, les sociétés du Groupe Batigère mettent tout en œuvre pour placer le client au centre de toutes leurs actions et attentions. Nous permettons à chacun de trouver sa place dans la cité et proposons sur l'ensemble de nos territoires d'implantation tous les produits et services qui répondent à notre ambition de « Bailleur citoyen ».

Nous nous mobilisons pour offrir à nos clients des logements inclusifs et un cadre de vie de qualité tout en apportant une réponse aux familles fragiles et aux personnes vieillissantes par une production adaptée. De l'hébergement d'urgence, au logement social et très social, nous accompagnons tous les publics et notamment les plus vulnérables. Le logement est plus que jamais un pilier essentiel, le levier de toute croissance pour permettre à chacun de se construire et de s'épanouir dans la cité. Face à une paupérisation plus forte, l'engagement du Trait Social est plus que d'actualité et vient souligner les actions quotidiennes menées par nos équipes de terrain vers des publics de plus en plus vulnérables.

## 3

### COCONSTRUIRE UNE CITÉ DURABLE

Nous nous engageons à proposer une offre globale et complémentaire, adaptée aux attentes de nos locataires et de nos résidents en lien avec l'ensemble de nos parties prenantes. Nous réalisons des logements abordables pour tous et adaptés à chaque parcours de vie de nos locataires. Écouter, comprendre, questionner et encourager les rencontres avec les représentants des associations des locataires, les villes ou les fournisseurs nous permettent de coconstruire une qualité de vie en faveur





du « Bien Habiter ». Nous encourageons l'acte d'achat responsable vers une performance optimisée à la fois sociale, environnementale et économique et rencontrons chaque année nos fournisseurs dans nos territoires d'implantation. Parce que le logement contribue avant tout à l'amélioration du cadre de vie, nous nous engageons avec les collectivités locales pour coconstruire la ville durable de demain.

## **4 PARTAGER UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE**

Comme le reflète notre signature « Batigère, Bailleur citoyen », nous nous inscrivons avec nos parties prenantes au cœur du tissu économique et associatif local. Nous sommes convaincus que la responsabilité sociale est un moteur, vecteur de performance que nous plaçons au cœur de nos pratiques avec nos valeurs communes qui font sens. Nous allons au-delà de l'habitat en proposant des solutions logement, des services et de nombreuses actions fédératrices pour cultiver le bien vivre ensemble. Notre Fondation Batigère souligne notre implication dans la cité et agit au plus près des territoires en soutenant les projets associatifs locaux. En tant qu'acteur économique et social des territoires, nous disposons de différents leviers d'action pour permettre l'accès à l'emploi et au développement économique local. Nos dispositifs d'insertion par l'activité économique contribuent pour des personnes éloignées du monde du travail à se former et à découvrir de nouveaux métiers. Au-delà de l'acte de construire ou de réhabiliter, notre rôle de bailleur va plus loin, en favorisant pour nos locataires en situation de fragilité et de précarité, la possibilité d'accéder à l'emploi. Toutes ces actions sont le fruit d'une étroite concertation avec les collectivités, les associations, AMLI et les entreprises du BTP.

## **5 VALORISER, EN INTERNE, CHAQUE PERSONNE COMME ACTEUR DU COLLECTIF**

Le Groupe Batigère se distingue par son engagement dans une démarche de responsabilité sociale. Les expertises externes et les projets internes reflètent l'ensemble des bonnes pratiques mises en œuvre par le Groupe Batigère sur ses territoires d'implantation. À travers notre manifeste RH, nous partageons une vision globale avec l'ensemble de nos structures, filiales et salariés permettant de donner sens et cohérence à l'ensemble de nos démarches engagées : labels égalité et diversité, accords QVCT (Qualité de Vie et Conditions de Travail), accords d'intéressement ou bien encore la formation. Nous sommes convaincus que l'égalité, la diversité et la qualité de vie au travail constituent des fondements essentiels, facteurs de modernité, d'innovation et d'efficacité pour notre groupe. Nous sommes engagés en matière de RSE avec notamment la signature « Bailleur citoyen » que nous plaçons dans nos missions au bénéfice de nos clients et de nos parties prenantes. Notre politique des ressources humaines propose des parcours professionnels attractifs, encourage la mobilité et permet des conditions de travail épanouissantes. Nos recrutements nous engagent vers plus de diversité dans la recherche des profils et encouragent l'égalité des chances. Au sein même de nos équipes, nous développons également des démarches œuvrant sur la promotion de la diversité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



# Engagement n°1

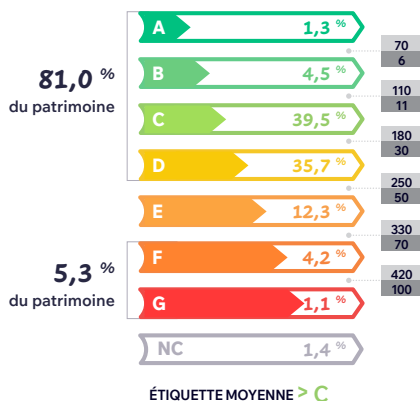
## Agir pour une société écoresponsable

Limitier l'impact de nos activités sur l'environnement, être innovant en matière de pratiques écoresponsables.

### 100%

de gestion  
écologique des  
espaces verts sur  
98% du parc total

RÉPARTITION DPE  
GROUPE EN %  
Au 31 décembre 2025



### Nos enjeux RSE

- > Réduire notre empreinte carbone et renforcer la sobriété énergétique
- > Promouvoir le réemploi et l'écoconception
- > Préserver et favoriser la biodiversité

### Nos initiatives

- > **Revitalisation par Batigère Habitat de l'ancien hôtel des Capucines détenu par la Ville de Marseille (13)** avec préservation de sa façade patrimoniale caractéristique dite des « 4 fenêtres ». L'opération vise à sécuriser et réhabiliter durablement un bâtiment ancien soumis à de fortes contraintes patrimoniales et techniques.
- > **Mise en place de 2 bacs de compost partagés au centre de la résidence Les Andréïdes à Metz (57)** afin de recréer du lien social entre les locataires (en partenariat avec l'Eurométropole de Metz). Cette initiative de Batigère Habitat fait l'objet d'une concertation entre les habitants de la résidence et le gardien. Après 2 ans de mise en place, le projet rencontre un grand succès, tant en termes de réduction de déchets qu'en termes d'implication des locataires dans la vie de la résidence.
- > **Organisation d'ateliers de sensibilisation autour de l'apiculture pour la sauvegarde de l'écosystème dans les locaux de Batigère Habitat à Levallois-Perret (92) et Metz (57)**, en partenariat avec Ekodev, incluant échanges et dégustations pour faire découvrir aux équipes les bienfaits de l'apithérapie.
- > **Restructuration lourde et construction neuve par Batigère Habitat rue de Tourtille à Paris (75), au cœur du quartier de Belleville (Quartier Prioritaire de la Ville)**. Ce projet s'inscrit dans une démarche exemplaire d'éco-conception et d'adaptation au changement climatique, en intégrant des matériaux biosourcés, le réemploi d'éléments existants et la reconstitution des façades à la chaux. Aligné avec le Plan Climat de la Ville de Paris, le projet bénéficie des Fonds Friches et du soutien de l'Agence de l'eau, illustrant une approche globale alliant performance environnementale, résilience urbaine et enjeux sociaux.

## FOCUS



**Accompagnement d'un projet photovoltaïque éco-innovant porté par Batigère Habitat à Maizières-lès-Metz (57)** permettant la production et l'autoconsommation d'une énergie renouvelable locale pour réduire durablement les charges et l'empreinte carbone des locataires. Mise en œuvre de l'équipement de 120 logements sociaux avec 354 panneaux bas carbone, soutenu par la Région Grand Est, pour un investissement de 308,5 K€ HT.

- > **Construction de 30 logements passifs à Vandœuvre-lès-Nancy (54)** pour Batigère Habitat fondée sur une maîtrise partagée des exigences du bâtiment passif. L'architecte Rolf Matz a formé directement sur le chantier les équipes des différents corps de métiers, favorisant une compréhension commune des enjeux. Ces temps d'échange ont permis d'assurer la cohérence des interventions, de garantir la perméabilité à l'air et de maintenir un niveau d'exigence constant au service de la performance environnementale et du confort futur des habitants.
- > **Organisation de la 4<sup>e</sup> édition de la brocante solidaire sur le parvis du Centre social Saint-Michel Jéricho à Saint-Max/Malzéville (54) par Batigère Habitat** en partenariat avec Meurthe & Moselle HABITAT (mmh), le Centre Social Saint-Michel Jericho, les villes de Saint-Max et de Malzéville, l'Association la Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) et le Garage Solidaire. Les bénéfices visaient à soutenir la recyclerie solidaire de l'espace Champlain.
- > **Participation à la seconde édition du Marché Solidaire aux côtés de la Ville de Mantes-la-Ville (78) et des bailleurs sociaux du territoire :** Les Résidences Yvelines Essonne, Emmaüs Habitat et 1001 Vies Habitat. Cet événement engagé et source de convivialité organisé par Batigère Habitat et en partenariat avec AMLI, vise à valoriser les initiatives locales en faveur de l'économie circulaire et de la lutte contre le gaspillage.
- > **Mobilisation des jeunes du quartier Carnot - Parmentiers à St-Fons (69) avec le service jeunesse de la ville de Saint-Fons et Batigère Rhône-Alpes** pour sensibiliser les locataires aux questions de propreté et de gestion des encombrants. Les jeunes ont pu transmettre des informations sur la Tribox et informer sur le tout nouveau dispositif de collecte à domicile des encombrants mis en œuvre par la Métropole de Lyon.
- > **Livraison d'une opération de surélévation par Batigère Rhône-Alpes, avenue Émile-Zola à Villeurbanne (69)** permettant la création de 24 logements (7 financés en Prêt Locatif Aidé d'Intégration et 17 en Prêt Locatif à Usage Social) en maîtrise d'ouvrage directe. Cette intervention de surélévation illustre pleinement la démarche de construire la « ville sur la ville », créant de nouveaux logements sans artificialiser de sols supplémentaires et répondant ainsi aux objectifs de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette). Elle s'inscrit dans une logique de densification vertueuse du tissu urbain, portée par Batigère Rhône-Alpes.

## FOCUS

**Organisation d'actions de sensibilisation à l'alimentation durable et au mieux manger avec Les Petites Cantines et Les Insatiables durant la Semaine Citoyenne Batigère sur le périmètre national.**

L'action a mobilisé 167 collaborateurs du Groupe Batigère lors d'un webinaire et plus de 200 participants aux ateliers culinaires anti-gaspillage, incluant pour la première fois Patrimoine SA Languedocienne et Habitat 08.



# Engagement n°2

## Mettre le citoyen au centre de toutes les actions

Faire du logement un lieu favorisant les échanges, les liens entre les personnes et les générations.

### + 5 100

logements ont été attribués

### + 1 100

diagnostics réalisés dans le cadre du maintien dans les lieux

### 100%

des ESH du Groupe certifiées par un label qualité de service

### + 41 000

visites sécurité effectuées sur le patrimoine

### + 350 K€

de dotations financières versées par des sociétés à la Fondation Batigère

### Nos enjeux RSE

- > Assurer l'accès et le maintien dans le logement
- > Accompagner nos locataires tout au long de leur parcours et au-delà des problématiques liées au logement
- > Accompagner nos locataires dans la maîtrise des coûts énergétiques
- > Assurer la sécurité des personnes et des biens
- > Agir en faveur d'une qualité de service avec nos parties prenantes

### Nos initiatives

- > **Mise à disposition de 8 places d'hébergement durant la période hivernale pour le SIAO 54 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).** Grâce au partenariat entre AMLI et Batigère Habitats Solidaires, un bien immobilier de la Métropole du Grand Nancy (54) a été mobilisé pour créer cette halte de nuit.
- > **Obtention de la mention « Accompagnement du vieillissement » dans le cadre de la labellisation Quali'Hlm de Batigère Habitat,** valorisant la solidité de la politique « Bien vieillir » déployée depuis 2018.  
En illustration des actions menées dans le cadre de cette mention, les 2 Centres de Relation Client de Batigère Habitat ont contacté les locataires pour mieux connaître leur situation et identifier leurs besoins en matière de cadre de vie et de maintien à domicile.
- > **Organisation d'un café citoyen à l'initiative de la Direction Territoriale de Batigère Habitat à Vandœuvre-lès-Nancy (54),** avec pour objectif de favoriser l'expression des habitants et le dialogue avec le bailleur, dans une démarche d'amélioration du cadre de vie.
- > **Réalisation d'appels de bienvenue par le Centre de Relation Client Grand Est de Batigère Habitat auprès de 736 nouveaux locataires,** 1 mois et demi après leur emménagement. Ces appels ont permis d'assurer le suivi de leur installation et contribuer à l'amélioration de leur satisfaction.
- > **Batigère Habitat, en partenariat avec le Festival du Film Italien de Villerupt et la Mairie de Mont-Saint-Martin (54),** a offert à 200 écoliers une belle immersion dans la magie du cinéma grâce à une salle itinérante qui transforme un camion en un véritable espace de projection.

## FOCUS



**Organisation de la première collecte de jouets au profit d'AMLI par les coopérateurs de Batigère Maison Familiale**, mobilisant les salariés de Batigère et permettant la redistribution aux enfants accompagnés sur les sites de Metz, Saint-Avold et Sarreguemines en Moselle (57). Cette collecte illustre les valeurs de solidarité et d'engagement du Groupe.

- > **En partenariat avec l'EBE SFAIRE (Entreprise à But à Emploi du territoire), Batigère Rhône-Alpes et AMLI** ont organisé une sensibilisation des locataires du quartier Carnot Parmentier à Saint-Fons (69). Les salariées de l'EBE SFAIRE sont allées à la rencontre des locataires et ont pu prodiguer des conseils et transmettre de la documentation afin de faire face aux premiers signes de présence des punaises de lit.
- > **Poursuite de la réalisation des « Ateliers Bien Habiter » par Batigère Habitat, Batigère Rhône-Alpes et AMLI.** Ces ateliers mobilisent locataires, acteurs locaux et collaborateurs et s'inscrivent pleinement dans le projet « Batigère, Bailleur citoyen » en promouvant l'écoresponsabilité, en soutenant l'économie locale et en plaçant les besoins des habitants au cœur des actions menées.
- > **Dans le cadre des Missions Sociales, SLCI et EVEL sont investis dans des actions d'accompagnement des politiques publiques de l'habitat sur différents territoires dans plusieurs champs :** redressement des copropriétés dégradées, rénovation énergétique et adaptation des logements du parc privé, diminution des risques industriels :
  - > SLCI a mobilisé en 2025, 5,3 M€ de financements pour aider 1 547 ménages à revenus modestes à réaliser leur projet ;
  - > EVEL a prévu de mobiliser 6 M€ de 2023 à 2030 au titre des préfinancements, dont 3,9 millions d'euros déjà engagés depuis le début de la convention.
- > **Renouvellement du label Quali'Hlm® Résidences Thématiques pour Batigère Habitats Solidaires jusqu'en mars 2028**, une reconnaissance qui souligne la qualité de service, la transparence de la relation client et des réponses adaptées aux besoins des gestionnaires et des résidents, tout en mettant en lumière une dynamique structurée et solidement ancrée dans les pratiques quotidiennes.
- > **Organisation d'une formation par Batigère Habitat et les Ateliers des Compétences destinée aux intervenants associatifs de Mantes-la-Jolie (78)** dans le cadre du Mécénat de Compétences, afin de renforcer leurs aptitudes à animer des ateliers. Cette formation leur a permis de consolider leurs savoir-faire, avec un retour particulièrement positif mettant en avant la qualité de l'accompagnement et son impact sur l'amélioration de l'accès au numérique.

## FOCUS

**Participation à la journée de job dating Impuls'her 2025 qui a marqué le début du partenariat entre Batigère Rhône-Alpes et LDLC ASVEL Féminin.** Au sein du Palais des Sports de Lyon (69), 65 demandeuses d'emploi, dont une dizaine de locataires, sont venues participer à cette journée unique, 100 % dédiée aux femmes. Partage des valeurs, échanges sur les métiers de l'immobilier et conseils sur les recherches d'emploi étaient au rendez-vous de cette journée.





# Engagement n°3

## Coconstruire une cité durable

Travailler avec nos partenaires pour construire ensemble les solutions concrètes de la ville durable.

Plus de

**1 000**

logements neufs certifiés  
NF Habitat et HQE

Plus de

**5**

conseils de concertation  
locative organisés en  
moyenne par ESH et par an  
avec les représentants  
des locataires

**98 283**

logements et  
solutions logement

**+ 1 400**

logements livrés neufs

**+ 2 200**

logements réhabilités

**530 M€**

montant de nos investissements  
(construction, rénovation  
et entretien du patrimoine)

### Nos enjeux RSE

- > Garantir la qualité de la production immobilière
- > Dialoguer avec nos parties prenantes
- > Favoriser la sécurité et l'éthique des affaires

### Nos initiatives

- > **Obtention du prix d'architecture du projet citoyen lors du congrès l'Union Social pour l'Habitat.** Ce prix s'inscrit dans le cadre de l'opération de réhabilitation « Les Terrasses du Parc » avec 202 logements réhabilités en milieu occupé à Paris (19<sup>e</sup> arrondissement) pour Batigère Habitat.  
Cette distinction valorise la combinaison réussie de la maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'usage et maîtrise d'œuvre, au service d'une architecture citoyenne, durable et vivante (renfort du confort des habitants, qualité des espaces communs, solutions environnementales, réemploi de matériaux, etc.).
- > **Développement d'une résidence de trois niveaux à Marly (57) pour Batigère Habitat** proposant des logements T2 et T3 accessibles et conformes aux critères « Bien Vieillir – Niveau II » du référentiel Bien Concevoir Batigère. Création d'une pièce commune en attique avec terrasse végétalisée pour favoriser le lien social entre les locataires et proposer des services adaptés en partenariat avec AMLI.
- > **Signature d'un bail emphytéotique de 80 ans entre la Mense Épiscopale de Metz, la Société des Jeunes Ouvriers et Batigère Habitats Solidaires, portant sur la rénovation complète de l'ensemble immobilier situé rue de l'Abbé Risse à Metz (57).** Le projet vise la restructuration du Foyer de Jeunes Travailleurs en 126 logements T1, d'une surface comprise entre 14 et 24 m<sup>2</sup>, complété par de nombreux locaux de services (laverie, salle polyvalente, bureaux, garage à vélos, etc.), afin de répondre aux besoins des jeunes en insertion.



## FOCUS

**Transformation d'un ancien EHPAD à Corbas (69) par Batigère Rhône-Alpes en résidence de 29 logements neufs, dont 14 logements locatifs sociaux (PLUS-PLAI) et 15 logements en Bail Réel Solidaire (BRS), au cœur d'un projet responsable, accessible et ancré dans le territoire.**

La résidence Terra Verde est une illustration concrète d'une volonté commune de proposer un habitat durable, accessible et porteur de lien social. Ce projet s'inscrit dans une démarche de mixité urbaine et sociale, en apportant une réponse concrète aux enjeux du logement au sein de la Métropole de Lyon.



- > **Inauguration par Batigère Rhône-Alpes des « Jardins de Clémence », résidence étudiante et intergénérationnelle au cœur de la Croix-Rousse à Lyon (69).** Cette nouvelle résidence comprend 82 logements et favorise le vivre ensemble avec des espaces communs. L'association AMLI y anime la vie collective incluant un coordinateur intergénérationnel pour renforcer les liens entre les résidents. La réhabilitation s'inscrit dans une démarche responsable, de réemploi des matériaux existants et de remise en valeur patrimoniale, en lien avec l'Architecte des Bâtiments de France.
- > **Remise de la certification NF Habitat HQE par le groupe Qualitel à Batigère Habitat, Batigère Habitats Solidaires et Batigère Rhône-Alpes lors du Congrès HLM 2025 à Paris (75).** Cette reconnaissance est un levier d'action qui permet de continuer à bâtir un habitat inclusif, digne et durable, au service des habitants et des territoires.
- > **Batigère Groupe, en partenariat avec Quadral, a participé à la journée des « 24h de l'accession » sur différents sites tels que : Paris (75), Metz (57), Nancy (54), Mont-Saint-Martin (54) et Caluire-et-Cuire (69).** Accompagnés par des équipes pluridisciplinaires (commercialisation, financement, gestion administrative et juridique), les visiteurs ont pu bénéficier de conseils personnalisés. Cette action illustre la mobilisation collective pour atteindre les objectifs de vente et promouvoir une accession sociale et responsable.

## FOCUS

**Organisation des rencontres fournisseurs « Les Partenariales », avec 10 rendez-vous menés en septembre 2025 par les sociétés membres de Batigère, Société de Coordination sur les territoires d'Île-de-France, du Grand Est, d'AURA et de PACA.**

Ces échanges ont permis d'aborder les projets en cours, de partager les méthodes de travail et de renforcer la relation de confiance avec les fournisseurs autour de l'enjeu central de la qualité de service pour les locataires. Cette dynamique a été prolongée par un temps fort dédié aux entreprises nationales lors du Congrès Hlm, favorisant le dialogue, la diffusion de bonnes pratiques et la coconstruction de solutions adaptées aux besoins des résidents. Ce temps d'échange confirme le rôle essentiel de la collaboration et de l'innovation collective dans l'amélioration de l'expérience de vie.



## Engagement n°4

# Partager une responsabilité commune en soutien à l'économie locale

Assurer notre responsabilité locale en contribuant au dynamisme du tissu économique et associatif.

### + 86 000

heures équivalent temps plein travaillées dans le dispositif d'insertion

### + 7 100

emplois générés par les investissements et l'entretien du patrimoine

## Notre enjeu RSE

- > Être un acteur économique au sein des territoires et stimuler le tissu associatif et économique local

## Nos initiatives

- > **Mise en place de l'initiative « Ensemble pour Décrafter l'Emploi » à Vandœuvre-lès-Nancy (54) et Fameck (57)** avec la Cravate Solidaire afin d'accompagner les clients de Batigère Habitat dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville) vers le retour à l'emploi.  
La nouveauté consiste en la mise en relation des besoins de personnel des fournisseurs avec les clients en recherche d'emploi grâce à la transmission de fiches de poste disponibles et à l'organisation de 2 job dating par an.
- > **Organisation biannuelle, par les services conformité d'EVEL et SLCI, des « Petits déjeuners de la conformité » visant à diffuser une véritable culture de la conformité au sein des équipes.**  
Ces rendez-vous abordent des thématiques telles que la lutte contre la corruption, la prévention du blanchiment, la détection de faux documents ou le respect du RGPD, tout en offrant un espace d'échanges où les collaborateurs peuvent poser leurs questions concrètes et mieux appréhender les enjeux.
- > **Organisation, par Batigère Habitat, dans le cadre du festival Le Livre à Metz, de moments d'échanges, de lecture et de créativité entre les élèves de l'école Saint-Eucaire à Metz (57),** en partenariat avec Le Livre à Metz et la librairie Le Préau. Après une rencontre avec l'auteure Adèle Verlinden (Le chat Mojo), les élèves ont présenté une fresque inspirée de leur lecture, offrant un moment riche en émotions et en couleurs.
- > **Organisation d'un job dating dans les locaux de Batigère Rhône-Alpes (69) en partenariat avec AMLI et Nes & Cité** (cabinet de recrutement spécialisé dans l'égalité des chances face à l'emploi) qui a rassemblé plus de 60 locataires venus pour rencontrer des entreprises proposant des postes variés : sécurité, transport, intérim, etc.
- > **Poursuite par le Groupe Batigère d'un accompagnement facilitant l'accès aux aides, grâce à la plateforme Klaro** qui recense plus de 2 500 dispositifs et accompagne déjà 1 locataire sur 5. Depuis 2023, près de 3 M€ ont ainsi pu être mobilisés, dont 694 000 € pour les aides au logement et 688 000 € liés à la prime d'activité et au RSA. Parallèlement, 319 000 € ont contribué à améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap.

- > **Participation de Batigère Habitat à la 4<sup>e</sup> édition du festival Regard Neuf3**, événement culturel porté par les bailleurs sociaux du Département de la Seine-Saint-Denis (93) et coordonné par l'AORIF - L'Union Sociale pour l'Habitat d'Île-de-France et Laboculture.

L'objectif est de changer de regard sur les territoires de l'habitat social, de mettre en lumière les talents des habitantes et habitants, et de réaffirmer que les résidences peuvent être aussi des lieux sources de création, d'épanouissement et de lien social.

- > **Don solidaire de matériel informatique avec la remise par Batigère Rhône-Alpes de 18 ordinateurs portables à l'Entraide Scolaire Amicale.** Encore pleinement fonctionnels, ces équipements offrent aux enfants accompagnés de nouvelles possibilités d'apprentissage et soutiennent le travail des bénévoles, illustrant l'engagement du Groupe Batigère en faveur de l'inclusion et de l'accompagnement des jeunes sur les territoires.

## FOCUS



**Tournée du job truck « Le Trait de l'Emploi », initiée par AMLI et portée collectivement par les acteurs de l'insertion, qui mobilise sur le terrain des équipes engagées pour aller vers les publics les plus éloignés de l'emploi à travers des actions en pied d'immeuble.**

Ce dispositif réunit AMLI, Batigère Habitat, Batigère Habitats Solidaires, EFM et leurs partenaires : l'association Travailler en Moselle, France Travail, la Ville de Metz, la Mission Locale, EPNAK, Atelier 17.91 et La Cravate Solidaire, lors d'étapes organisées en Moselle (57) à Woippy, Metz, Metz-Sablon, Ars-sur-Moselle et Le Ban-Saint-Martin, afin de rapprocher emploi, formation et logement sur le bassin messin.



## FOCUS



**Organisation de permanences par Batigère Habitat chaque jeudi matin sur la Place Darche à Longwy-Haut (54), dans l'ancienne mairie et aux abords du marché (lieu à proximité des quartiers prioritaires de la ville situés « Avenue du 8 Mai 1945 » et « Quartier Voltaire »).**

Cette démarche permet aux professionnels de rencontrer des habitants souvent éloignés des services publics et de planifier des rendez-vous après ces premiers contacts, pour discuter des droits sociaux disponibles, leur expliquer la démarche et les orienter vers le service compétent.



## Engagement n°5

# Valoriser, en interne, chaque personne comme acteur du collectif

Développer une approche humaniste du travail en équipe s'appuyant sur la diversité et les talents de chacun.

**1 577**

effectif total

**+ 250**

recrutements

**912**

stagiaires formés

**93**

index égalité  
professionnelle  
femme/homme

### Nos enjeux RSE

- > Privilégier la cohésion et la qualité de vie au travail de nos équipes
- > Promouvoir la diversité et rassembler l'ensemble de nos politiques à travers un manifeste RH
- > Marque employeur : accompagner les parcours professionnels et développer les compétences des collaborateurs

### Nos initiatives

- > **Mise en place de journées d'intégration pour les nouveaux arrivants au sein de Batigère Habitat** (8 journées organisées sur l'année 2025). L'objectif est de les accueillir au mieux, de leur donner toutes les informations utiles pour mieux comprendre le fonctionnement de l'entreprise, de donner l'envie de s'engager et de participer activement à la vie de l'entreprise.
- > **Communications de Batigère Habitat sur le thème de la santé mentale (grande cause nationale 2025)**, dans le cadre de la semaine de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) en juin avec la valorisation des dispositifs existants mobilisables par les collaborateurs pour favoriser leur bien-être psychologique.
- > **Engagement pour la santé mentale par Batigère Habitat dans un projet social financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France et en partenariat avec l'association Le Lien Psy.** Un projet ambitieux qui associe santé mentale et logement, en collaboration avec des acteurs engagés : Batigère Habitat avec AMLI, Emmaüs Habitat et Habitat et Humanisme. L'objectif de ce partenariat est de faciliter l'accès aux psychologues pour les locataires en situation de fragilité.
- > **Organisation de cafés-échanges sur le tabac par Batigère Habitat sur l'ensemble du territoire**, en partenariat avec les Ligues contre le cancer Hauts-de-Seine (92) et Bas-Rhin (67) et l'Institut de Cancérologie de Lorraine. Ces ateliers ont permis aux collaborateurs de mieux comprendre la dépendance au tabac et d'identifier des solutions concrètes pour réussir le sevrage tabagique.
- > **Mise en œuvre de l'opération « DuoDay » par le Groupe Batigère dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes en situation de Handicap**, offrant à des participants la possibilité de découvrir un métier au sein d'une des structures du Groupe. Cette initiative favorise l'amorce d'un parcours d'insertion professionnelle pour les personnes en situation de handicap.

## FOCUS



**Création de la plateforme « Bourse à l'emploi » à destination de tous les collaborateurs du Groupe Batigère et de ses filiales, afin de faciliter la mobilité interne, le développement des compétences et la découverte de nouvelles opportunités.**

**La plateforme propose :**

- > un accès unique à toutes les offres du Groupe Batigère ;
- > des alertes personnalisées : région, métier, domaine d'activité ;
- > une présentation enrichie des structures pour mieux connaître les futures équipes ;
- > un espace dédié aux missions de formateurs internes, porté par IH Compétences, pour celles et ceux qui souhaitent transmettre leur savoir-faire.

- > **Célébration des 40 ans du Groupe Batigère le 12 juin 2025 aux Arènes de Metz (57).** L'évènement a réuni collaborateurs et partenaires pour renforcer la cohésion interne, encourager la découverte mutuelle et valoriser le partage d'expériences autour des valeurs et expertises qui portent collectivement le Groupe au service des territoires et de leurs habitants.
- > **Organisation par Batigère Maison Familiale de réunions de présentation de ses activités et de ses programmes.** Ces temps d'échanges, réalisés auprès des salariés des sociétés du Groupe basées à Levallois-Perret (92), ainsi qu'auprès des collaborateurs des Directions Territoriales concernées par les programmes (54 et 57) ont permis de renforcer la connaissance des projets et de favoriser l'appropriation des enjeux sur les territoires.
- > **Reconnaissance d'un engagement fort du Groupe Batigère en faveur de la parentalité, avec une 4<sup>e</sup> place au classement Family Score établi par Parents On Board,** organisme spécialiste de l'évaluation des politiques parentales en entreprise, et un score de 93/100. Parmi les actions phares figurent un guide de la parentalité, l'aménagement du temps de travail jusqu'aux 3 ans de l'enfant et le maintien intégral de la rémunération durant le congé parental.
- > **Renouvellement de l'engagement du Groupe Batigère en faveur de l'égalité professionnelle et de la diversité, avec l'audit de reconduction des labels Égalité-Diversité sur les sites de Metz (57), Livry-Gargan (93), Lyon (69) et Nancy (54).** Cette évaluation a permis de confirmer la solidité des actions portées en matière d'inclusion, de mixité et d'égalité des chances.
- > **Création du Centre de Formation des Apprentis (CFA) IH Compétences,** destiné à renforcer l'insertion professionnelle grâce à des parcours en alternance adaptés aux besoins de l'immobilier et de l'accompagnement social, ouverts aux alternants, collaborateurs, locataires et hébergés. Lancé en novembre 2025 à Metz (57), le CFA débute avec une première formation au Titre Professionnel d'Assistant(e) de vie aux familles, organisée en partenariat avec AMLI et EFM.

## FOCUS

**Participation des sociétés du Groupe Batigère pour la 6<sup>e</sup> année consécutive au challenge « Mets tes baskets dans l'entreprise » au profit de l'association ELA qui lutte contre les leucodystrophies.**

Le Groupe a permis aux collaborateurs de participer à une action d'intérêt général sur leur temps de travail sur le territoire national.

**+ 9 M**

de pas comptabilisés  
sur l'application

**23**

sociétés du Réseau Batigère  
participantes (dont toutes  
les sociétés du Groupe)

**+ 1 000**

collaborateurs inscrits  
au challenge





# Rapport d'assurance limitée d'un commissaire aux comptes portant sur les informations Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) – « Reporting VSME 2025 »

Exercice clos le 31 décembre 2025

En notre qualité de commissaire aux comptes, nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance limitée sur les informations ESG déterminées et établies volontairement par la société Batigère Habitat (ci-après « l'Entité »), au regard de la norme volontaire d'information en matière de durabilité pour les PME (VSME) telle que définie par la « RECOMMANDATION (UE) 2025/1710 DE LA COMMISSION du 30 juillet 2025 » et selon les modalités d'application mises en annexe du présent rapport (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (ci-après les « Informations »), présentées dans le document « Reporting VSME 2025 » joint au présent rapport (ci-après l'« Etat déclaratif »), et établies dans le cadre d'une communication d'informations ESG présentée à l'assemblée générale annuelle de l'Entité.

Notre intervention ne porte pas sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes les informations présentées, dans l'Etat déclaratif, autres que celles objet de notre rapport.

## Conclusion d'assurance limitée

Sur la base des travaux que nous avons mis en œuvre, tels que décrits dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Nous n'exprimons pas de conclusion sur les informations relatives aux périodes antérieures, ni sur toutes informations présentées, dans l'Etat déclaratif, autres que celles objet de notre rapport.

## Préparation des Informations

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et

mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité avec celles d'autres entités et au fil du temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel disponible, dont les éléments significatifs sont présentés dans l'Etat déclaratif.

## Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenus pour leur établissement.

S'agissant des informations prospectives, qui présentent par nature un caractère incertain, leurs réalisations futures différeront parfois de manière significative des informations prospectives présentées dans l'Etat déclaratif.

## Responsabilité de l'entité

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la Direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations (i.e. le Référentiel) ;
- préparer les Informations en appliquant le Référentiel ; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations, ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

## Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient de :

- planifier et réaliser les travaux pour obtenir une assurance limitée sur le fait que les

Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel et ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs ;

- formuler une conclusion indépendante basée sur les travaux que nous avons mis en œuvre et les éléments que nous avons collectés ;
- communiquer notre conclusion à la Direction de l'entité.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la Direction, nous ne pouvons pas être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

## Doctrine professionnelle appliquée

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

Ils ne constituent ni un audit ni un examen limité au sens des normes d'exercice professionnel (NEP) applicables en France. Ils ne constituent pas non plus une certification conformément aux lignes directrices de la Haute Autorité de l'Audit (H2A).

## Indépendance et gestion de la qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues par le code de commerce, le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Celui-ci repose sur le respect des principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence et diligence professionnelles, de respect de la confidentialité et du comportement professionnel.

Par ailleurs, nous avons conçu, mis en œuvre et maintenu un système de gestion de la qualité comprenant des politiques et des procédures visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles, des textes légaux et

réglementaires applicables ainsi que de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) relative à cette intervention.

### Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations. Dans le cadre de notre prestation d'assurance limitée et sur la base de notre jugement professionnel, nous avons :

- > pris connaissance de l'entité, de son environnement y compris des éléments du contrôle interne pertinents pour la préparation des Informations ;
- > apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- > pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par l'entité visant à la conformité des Informations avec le Référentiel ;
- > apprécié si les méthodes utilisées par l'Entité pour établir les Informations sont appropriées au regard du Référentiel et le cas échéant, apprécié la pertinence des changements de méthodes et hypothèses ;
- > vérifié que les Informations ont été établies sur le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- > sélectionné sur la base de notre jugement professionnel les informations que nous avons considérées les plus importantes, pour lesquelles nous avons :

- mis en œuvre des procédures analytiques consistant à vérifier la cohérence de leurs évolutions et demander à la Direction ;
- réalisé des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection consistant à vérifier la correcte application des méthodes de calcul et hypothèses décrites dans le Référentiel et à rapprocher les données sous-jacentes des pièces justificatives ;
- pour les informations qualitatives, consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour les corroborer.

- > apprécié la cohérence d'ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l'entité.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour formuler notre conclusion.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance limitée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

### Restrictions sur l'utilisation

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Les diligences mises en œuvre dans le cadre du présent rapport ne sont pas destinées à remplacer les enquêtes et diligences que les tiers ayant eu communication de ce rapport

pourraient par ailleurs mettre en œuvre, et nous ne portons pas d'avis sur leur caractère suffisant au regard de leurs propres besoins. Notre responsabilité à l'égard de la société Batigère Habitat est définie par la loi française et nous n'acceptons aucune extension de notre responsabilité au-delà de celle prévue par la loi française. Nous ne sommes redevables et n'acceptons aucune responsabilité vis-à-vis de tout tiers. Nous ne pourrions être tenus responsables d'aucun dommage, perte, coût ou dépense résultant d'un comportement dolosif ou d'une fraude commise par les administrateurs, les dirigeants ou les employés de la société Batigère Habitat ou de ses filiales.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Fait à METZ, le 21 mai 2026

Pour C.P.A. SAS  
**Louis ADAM GIRONNE**  
commissaire aux comptes

## Annexe

Les dispositions suivantes du référentiel VSME ont été appliquées par la société BATIGERE HABITAT au 31 décembre 2025 :

### Module Base :

- B1 (points 24 et 25), B2 (points 26 à 28), B3 (point 30), B7 (point 37), B8 (points 38 et 39), B9 (point 41), B10 (point 42), B11 (point 43)

### Module Complet :

- C1 (point 47), C2 (point 48), C3 (points 54 à 56), C4 (point 57), C5 (point 59), C6 (point 61), C7 (point 62), C9 (point 65)

Les dispositions suivantes du référentiel VSME ont été exclues de l'Etat déclaratif :

### Module Base :

- B1 (point 24 (e) vii), B3 (points 29 et 31), B4 (point 32), B5 (points 33 et 34), B6 (points 35 et 36), B7 (point 38) ;

### Module Complet :

- C2 (point 49), C5 (point 60), C8 (points 63 et 64).

Ces exclusions résultent de l'absence de pertinence au regard de l'activité de la société et/ou de données non disponibles à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2025.

# Reporting VSME 2025

## Périmètre et méthodologie

*Le périmètre du présent rapport est basé sur la recommandation (UE) 2025/1710 de la commission européenne du 30 juillet 2025 concernant la norme volontaire d'information en matière de durabilité pour les petites et moyennes entreprises.*

### Contexte réglementaire

Le rapport est élaboré sur une base consolidée incluant Batigère Habitat (société mère) et l'ensemble de ses filiales (Batigère Rhône-Alpes, Batigère Habitats Solidaires, LIVIE, Batigère Maison Familiale, SEDES, EVEL et ses filiales, EVEL & Quadral SAS, SLCI et ses filiales, Batigère, Société de Coordination). Certaines données proviennent également de partenaires stratégiques du Groupe Batigère, notamment AMLI et de structures membres de la Société de Coordination, reconnue entreprise à mission.

Depuis l'exercice 2025, la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) n'est plus une obligation réglementaire. Le premier rapport de durabilité conforme à la CSRD devra être produit à partir de l'exercice 2027. Durant cette période transitoire, Batigère Habitat a choisi d'anticiper les exigences européennes en s'appuyant sur les principes techniques de la norme VSME telle que définie par la « RECOMMANDATION (UE) 2025/1710 DE LA COMMISSION EUROPEENNE du 30 juillet 2025 » (ci-après « norme VSME »), tout en poursuivant la démarche engagée dans ses précédentes DPEF.

Le présent rapport volontaire est construit principalement sur le **module de base** de la VSME, complété par certains indicateurs du **module complet, lorsque les données sont disponibles**.

La norme VSME laisse également la possibilité d'ajouter en complément d'autres informations afin de fournir des informations plus exhaustives et en lien avec les activités de Batigère Habitat et de ses filiales.

### Périmètre de reporting

Le périmètre couvre :

- > Le périmètre Batigère Habitat et l'ensemble de ses filiales, incluses dans son périmètre de consolidation au 31 décembre 2025 ;
- > Les partenaires stratégiques du Groupe Batigère contribuant significativement aux objectifs (AMLI, structures membres de la Société de Coordination, autres que les filiales incluses dans le périmètre de consolidation).

Les informations publiées respectent les principes fondamentaux de la VSME :

- > **Pertinence, fidélité, comparabilité, vérifiabilité ;**
- > **Présentation de données comparatives** lorsque cela est possible, sur la base des précédentes DPEF ;
- > **Vérification volontaire** par un commissaire aux comptes, bien que non exigée par la loi et les règlements.

Certaines données sont établies à partir d'informations fournies par des acteurs externes (fournisseurs d'énergie, prestataires, architectes via les ACV, diagnostics PEMD...), selon les référentiels et méthodologies applicables, notamment pour les thématiques carbone, biodiversité, énergie et eau.

### Exclusions

Conformément au principe d'applicabilité de la VSME, certaines thématiques sont exclues car jugées **non significatives** au regard des activités de bailleur social et de constructeur du Groupe Batigère :

- > Module de base – indicateurs environnementaux
  - B4 : Pollution de l'air, de l'eau et des sols ;
  - B11 : Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin : déjà couvert par les obligations de loi Sapin II, les dispositifs internes de surveillance et les formations associées.
- > Module complet – indicateurs sociaux
  - C5 : Caractéristiques supplémentaires (générales) du personnel - Travailleurs indépendants ;
  - C6 : Informations supplémentaires sur le personnel de l'entreprise - Politique et procédures en matière de droits de l'homme.

Aucune information n'a été omise volontairement et aucune donnée n'est considérée comme sensible.

## Objectifs et pilotage

La démarche vise à :

- > Répondre aux besoins croissants en données des partenaires internes et externes ;
- > Structurer progressivement le reporting en vue de la future conformité CSRD ;
- > Renforcer la qualité, la fiabilité et la transparence des informations publiées ;
- > Consolider les pratiques de pilotage extra financier déjà engagées par le Groupe.

Le choix d'intégrer certains indicateurs du module complet permet d'améliorer la granularité du suivi et d'anticiper les futures exigences réglementaires.

La vérification volontaire par un commissaire aux comptes contribue également à renforcer la robustesse du pilotage et la crédibilité des données.

Dans la continuité des précédentes DPEF, une information sur l'état des enjeux et des risques extra-financiers de Batigère a été également insérée dans ce rapport.

| Module VSME | Nro | Applications    | Exclusions       | Commentaires                                                                                                                                                                                                                |
|-------------|-----|-----------------|------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BASE        | B1  | Points 24 et 25 | Point 24 (e) vii | Données de géolocalisation des sites non disponibles. Une information région par région est donnée pour les sites                                                                                                           |
| BASE        | B2  | Points 26 à 28  | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| BASE        | B3  | Point 30        | Points 29 et 31  | Pas d'informations applicables au point 29 concernant la consommation d'électricité au 31.12.2025. Pas d'informations sur les émissions de gaz à effet de serre applicables à 2025 et à reporter au chiffre d'affaires 2025 |
| BASE        | B4  | -               | Point 32         | Non applicable à la société Batigère Habitat                                                                                                                                                                                |
| BASE        | B5  | -               | Points 33 et 34  | Pas d'informations disponibles au 31/12/2025                                                                                                                                                                                |
| BASE        | B6  | -               | Points 35 et 36  | Pas d'informations disponibles au 31/12/2025                                                                                                                                                                                |
| BASE        | B7  | Point 37        | Point 38         | Pas de données conformes au point 38                                                                                                                                                                                        |
| BASE        | B8  | Points 38 et 39 | -                | Informations basées sur le périmètre de la consolidation des comptes annuels Batigère Habitat au 31/12/2025                                                                                                                 |
| BASE        | B9  | Point 41        | -                | Informations basées sur le périmètre de la consolidation des comptes annuels Batigère Habitat au 31/12/2025                                                                                                                 |
| BASE        | B10 | Point 42        | -                | Informations basées sur le périmètre de la consolidation des comptes annuels Batigère Habitat au 31/12/2025                                                                                                                 |
| BASE        | B11 | Point 43        | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| COMPLET     | C1  | Point 47        | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| COMPLET     | C2  | Point 48        | Point 49         | Point 49 non pertinent par rapport à l'application des pratiques, politiques et initiatives menées par Batigère Habitat                                                                                                     |
| COMPLET     | C3  | Points 54 à 56  | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| COMPLET     | C4  | Point 57        | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| COMPLET     | C5  | Point 59        | Point 60         | Point 60 non applicable pour Batigère Habitat                                                                                                                                                                               |
| COMPLET     | C6  | Point 61        | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| COMPLET     | C7  | Point 62        | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |
| COMPLET     | C8  | -               | Points 63 et 64  | Module C8 non applicable pour Batigère Habitat                                                                                                                                                                              |
| COMPLET     | C9  | Point 65        | -                | -                                                                                                                                                                                                                           |



## Module de base Informations générales

### B1 Base de préparation - Cf note « méthodologie et périmètre » pages 26 - 27 <sup>(1)</sup>

- > Liste des informations omises réputées constituer des informations classifiées ou sensibles
- > Mode d'établissement (consolidé ou individuel)
- > Forme juridique de l'entreprise
- > Autre indication sur la forme juridique de l'entreprise
- > Code(s) de la nomenclature NACE
- > Bilan\*
- > Chiffres d'affaires\*
- > Nombre de salariés (au 31/12/2025)
- > Nombre de salariés en ETP (au 31/12/2025)
- > Pays où sont exercées les principales activités et emplacement des actifs importants

- > Liste des filiales (ID, Nom, Adresse)

- > Sites (cartographie du patrimoine détenu, géré)

- > Informations sur les certifications ou labels en matière de durabilité

### B2 Pratiques, politiques et initiatives futures en vue de la transition vers une économie plus durable <sup>(2)</sup>

\* Entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Midi Habitat au 31 décembre 2025

Le partenariat de long terme engagé entre les Groupes Midi Habitat et Batigère s'est renforcé en fin d'année 2025, notamment à la suite de nouvelles prises de participation, en avril puis en décembre, par Batigère Habitat, EVEL et SLCI dans la SACICAP MHA Midi Habitat - tête du groupe Midi Habitat. Le Groupe Midi Habitat a donc été intégré en date du 31 décembre 2025 dans le périmètre de consolidation de Batigère Habitat.

(1) Ensemble du périmètre

(2) Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales, SEDES

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Néant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| Consolidé (Batigère Habitat et ses filiales)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Société Anonyme d'Habitations à Loyer Modéré                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| Néant                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 6 820                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 8 954 164 825,30 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 772 518 166,03 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 1 577 (années précédentes : 1 546 en 2024 ; 1 413 en 2023)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 1 530,42 (années précédentes : 1 512,37 en 2024 ; 1 437,12 en 2023)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| France                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Batigère Rhône-Alpes</b> 31 bis rue Bossuet 69006 LYON - SIREN : 778 596 510 ; <b>LIVIE</b> 89 rue de Tocqueville 75017 PARIS - SIREN : 842 127 532 ; <b>Batigère Habitats Solidaires</b> 89 rue de Tocqueville 75017 PARIS - SIREN : 510 469661 ; <b>Batigère Maison Familiale</b> 6 avenue André Malraux 57000 METZ - SIREN : 357802 032 ; <b>SEDES, Habitat coopératif Strasbourgeois</b> , Société inscrite à responsabilité limitée 14 rue Edmond Michelet 67100 STRASBOURG - SIREN : 778 841 700 ; <b>EVEL</b> (Engagement pour la Vie Et le Logement) 12 rue François de Curel 57000 METZ - SIREN : 358 802 106 ; <b>SLCI</b> 1 rue Croix Barret 69007 LYON - SIREN : 957 517 154 ; <b>Batigère, Société de Coordination</b> , 89 rue de Tocqueville 75017 PARIS - SIREN : 899 261 440 (années précédentes : même périmètre hors <b>SEDES</b> ).                                                                              |
| Cf Cartographie du patrimoine page 8                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Label Quali'Hlm®</b> socle délivré par l'Union HLM et renouvelé en 2023 (périmètre : Batigère Habitat avec mention « Accompagnement du vieillissement » et mention « Parcours résidentiel » accordée en 2025 ; Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Habitats Solidaires) ; <b>Quali'Hlm® Résidences thématiques</b> délivré par l'Union HLM et renouvelé en 2025 (périmètre : Batigère Habitats Solidaires) - <b>NF HABITAT HQE</b> délivré par CERQUAL et renouvelé en 2025 (périmètre : Siège : Batigère Société Anonyme de Coordination ; Maîtres d'ouvrages : Batigère Habitat ; Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Habitats Solidaires ; Entités Organisationnelles : Batigère Développement Immobilier ; Batigère Habitats Solidaires) - <b>Label Égalité et Label Diversité</b> délivrés par Afnor Certifications renouvelés en 2025 (périmètre Batigère Habitat ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; Batigère Maison Familiale). |

Le **Cadre Stratégique Patrimonial** s'articule autour de cinq axes majeurs visant à transformer le parc immobilier en un modèle de société écoresponsable et durable, tout en plaçant l'humain et l'économie locale au centre de ses priorités. À travers des objectifs chiffrés pour la période 2022-2027, le Groupe s'engage massivement dans la rénovation énergétique, la construction de logements neufs et la suppression des bâtiments énergivores pour atteindre la neutralité carbone. En combinant expertise immobilière et synergie associative, cette stratégie vise à offrir des solutions d'habitation adaptées à tous les parcours de vie, du logement très social à l'accession à la propriété. L'ensemble souligne une volonté de coconstruire la cité de demain en valorisant l'innovation environnementale et l'engagement collectif des collaborateurs pour **DONNER L'ENVIE D'HABITER - ENCOURAGER LA FRUGALITÉ - VERDIR LES RÉSIDENCES - RENFORCER LA QUALITÉ D'USAGES - FAVORISER LE LOGEMENT POUR TOUS**.

La **Charte d'engagements réciproques** s'articule autour d'un engagement réciproque avec nos fournisseurs, visant à intégrer des critères de développement durable, d'éthique des affaires et de diversité au cœur de notre collaboration. À travers sept piliers stratégiques, la charte encourage une performance partagée qui soutient l'économie locale et la préservation de l'environnement, tout en s'alignant sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. L'ambition finale est de transformer la relation commerciale en un partenariat durable et innovant, garantissant ainsi une qualité de service optimale pour les clients et un impact social positif.

Le **plan de sobriété énergétique** de l'UES Batigère vise à réduire la consommation d'énergie de 10% sur deux ans. Pour atteindre cet objectif, Batigère instaure des mesures concrètes telles que le plafonnement du chauffage à 19°C et une gestion stricte de la climatisation dans ses bureaux. Le projet intègre également un plan de mobilité employeur qui favorise la mobilité durable et s'engage à réaliser un bilan carbone pour mieux maîtriser son impact environnemental. Une stratégie de communication interne assure l'adhésion des collaborateurs, transformant chaque membre du personnel en acteur de cette transition écologique. L'ensemble de ces directives est officiellement annexé au règlement intérieur de l'entreprise pour en garantir l'application durable.

Le **plan de transition 2024** de Batigère vise à réduire l'empreinte environnementale de ses activités de bureau à travers une stratégie de décarbonation structurée. Le texte s'articule autour de thématiques majeures telles que la sobriété énergétique, la gestion responsable du parc informatique et la promotion d'une mobilité durable pour les trajets professionnels et personnels des salariés. Chaque axe stratégique est assorti d'actions concrètes, de délais de mise en œuvre et d'indicateurs précis pour mesurer la diminution effective des émissions de gaz à effet de serre. Ce plan sert de feuille de route opérationnelle pour intégrer la durabilité dans la culture d'entreprise, tout en optimisant le suivi technique des consommations et des déchets.

# Reporting VSME 2025

Module de base

Indicateurs

environnementaux

|    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B3 | Énergie et émissions de gaz à effet de serre <sup>(2)</sup> <div><div>&gt; Consommation totale d'énergie en MWh (Electricité et combustibles avec répartition renouvelable et non renouvelable)</div><div>&gt; Emissions brutes GES en tonnes équivalent (teqCO2) (selon protocole GES)</div><div>- Scope 1</div><div>- Scope 2</div><div>- Scope 3</div><div>&gt; Intensité de GES (CO2-Intensité)</div></div>  |
| B4 | Pollution de l'air, de l'eau et des sols                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| B5 | Biodiversité <div><div>&gt; Nombre et superficie (en hectares ou m²) des sites à proximité d'une zone sensible</div><div>&gt; Affectation des terres (en hectares ou en m²)</div></div>                                                                                                                                                                                                                          |
| B6 | Consommation d'eau <div><div>&gt; Total des prélèvements d'eau sur l'ensemble des sites (mètres cubes, m³)</div><div>&gt; Total des prélèvements d'eau sur les sites situés dans des zones soumises à un stress hydrique élevé (en m³)</div></div>                                                                                                                                                               |
| B7 | Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets <sup>(2)</sup> <div><div>&gt; Pratiques et politiques mises en œuvre</div><div>&gt; Production annuelle totale de déchets (non dangereux et dangereux) (en kg et en m³)</div><div>&gt; Quantité annuelle totale de déchets destinés au recyclage ou à la réutilisation</div><div>&gt; Quantité des matières utilisées (en kg)</div></div> |

(1) Ensemble du périmètre

(2) Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ;  
SLCI et ses filiales, SEDES

Donnée non disponible pour l'exercice 2025

Total des 3 scopes : 189 479 tCO2 (données 2021) - Source Ekodev - Bilan Carbone réalisé en 2022 sur base des données du Groupe Batigère de 2021 - Bilan Carbone 2026 en cours d'élaboration (méthodologie utilisée : « Bilan Carbone » élaborée par l'Ademe).

157 204 (tCO2éq)

26 527 (tCO2éq)

5 748 (tCO2éq)

/

Exclusion car non applicable à Batigère Habitat et ses filiales conformément au point 46 de la norme VSME

Donnée non disponible pour l'exercice 2025

Donnée exclue du rapport

Donnée non disponible pour l'exercice 2025

Donnée non disponible pour l'exercice 2025

#### UTILISATION DES RESSOURCES, ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET GESTION DES DÉCHETS :

Face à la raréfaction des ressources, l'explosion du coût des matières premières et les enjeux de décarbonation, la nécessité de prolonger la durée de vie des matériaux sont des enjeux qui impactent nos activités.

Comme tous les grands secteurs de l'économie, la transition vers une économie circulaire s'applique au secteur du bâtiment, identifié parmi les plus importants générateurs de déchets. C'est pourquoi, Batigère est fortement incité à développer la démarche du réemploi des matériaux dans ses opérations et ses activités (neuf, réhabilitation, démolition, restructuration).

Dictée par la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire), la gestion des déchets doit tendre vers une gestion plus circulaire, afin de passer d'une approche déchet à une approche produit et ressource.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, le diagnostic PEMD a remplacé le diagnostic déchets en vigueur depuis 2011. Destiné à identifier les potentiels de réemploi des matériaux issus des travaux de rénovation significative et déconstruction, ce nouveau diagnostic marque un tournant dans la responsabilité du maître d'ouvrage, en termes de gestion des déchets et traçabilité des filières.

#### Les grandes étapes pour Batigère :

##### > Création d'un groupe de travail « Réemploi » 2024 - 2027

Conduit par la Direction des politiques et stratégies environnementales de Batigère, ce groupe inter-sociétés et inter-territoires a été créé en janvier 2024 et se réunit en plénière deux fois par an. Ces plénières sont alimentées par les travaux des ateliers intermédiaires répartis suivant 3 thématiques : 1. Réemploi dans les marchés d'entretien / 2. Scénarios de réemploi dans les projets immobiliers / 3. Clauses de développement durable dans les appels d'offres.

L'objectif est de partager les retours d'expériences des sociétés Batigère pour faire avancer les pratiques et développer les actions, se doter d'une ambition commune et à terme, réaliser un livrable opérationnel composé de fiches REX, de la cartographie des projets du réemploi par société / territoire / parties prenantes et d'un top 10 des matériaux réemployés / réutilisables / recyclables.

##### > Mise en œuvre de l'utilisation de la plateforme PEMD

Un premier bilan, dressé deux ans et demi après l'entrée en vigueur de l'obligation de réaliser des diagnostics PEMD pour les opérations concernées et de les déclarer sur la plateforme réglementaire du CSTB, a été transmis aux sociétés concernées. Ces déclarations font l'objet d'une analyse annuelle. Une notice d'utilisation a été transmise à toutes les directions et une formation a été mise en œuvre pour les équipes immobilières et patrimoine.

##### > Cartographie des diagnostics PEMD déclarés sur la plateforme réglementaire du CSTB

Depuis 2024, est produite chaque année une analyse du recensement des opérations concernées par l'obligation réglementaire en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023, sous la forme d'un tableau récapitulatif (en nombre de logements et par activité / société / région). L'objectif de ce recensement est également de mesurer le nombre de projets assujettis à l'échelle du groupe.

Donnée non disponible pour l'exercice 2025

Donnée non disponible pour l'exercice 2025

Donnée non disponible pour l'exercice 2025



# Reporting VSME 2025

## Module de base Indicateurs sociaux

### B8 Effectifs – Caractéristiques générales <sup>(1)</sup>

- > Total salariés
- > Contrat à durée indéterminée
- > Contrat temporaire
- > Sexe (en nombre et en taux)
  - Masculin
  - Féminin
  - Autre
  - Non déclaré
- > Taux de rotation du personnel

### B9 Personnel – Santé et sécurité <sup>(2)</sup>

- > Nombre d'accidents du travail comptabilisables de la période de référence
- > Taux d'accidents du travail comptabilisables de la période de référence
- > Nombre de décès dus à des accidents et maladies professionnels

### B10 Personnel – Rémunération, négociation collective et formation <sup>(1)</sup>

- > Taux de salariés couverts par une convention collective
- > Ecart de rémunération en pourcentage entre salariés féminins et masculins [ %] <sup>(2)</sup>
- > Nombre moyen d'heures de formation par an et par salarié, ventilé par sexe <sup>(2)</sup>
  - Par salarié
  - Par sexe
  - Masculin
  - Féminin
  - Autre
  - Non déclaré

## Module de base Indicateurs de gouvernance

### B11 Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin <sup>(1)</sup>

(1) Ensemble du périmètre

(2) Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ;  
SLCI et ses filiales, SEDES

|                                                                                                                                                                                           |                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                           | 1 577 (années précédentes : 1 546 en 2024 ; 1 413 en 2023)                                  |
|                                                                                                                                                                                           | 1 420,8                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                           | 48,6                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                           | 633,87 / 40,19 %                                                                            |
|                                                                                                                                                                                           | 943,13 / 59,81 %                                                                            |
|                                                                                                                                                                                           | 0 / 0 %                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                           | 0 / 0 %                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                           | 19,86 %                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                           | 42                                                                                          |
|                                                                                                                                                                                           | 4,35 %                                                                                      |
|                                                                                                                                                                                           | 0                                                                                           |
|                                                                                                                                                                                           | 100 % - Les salaires sont conformes aux minimas mentionnés dans les conventions collectives |
|                                                                                                                                                                                           | 1,9 % (années précédentes : 3,40 % en 2024 ; 5,80 % en 2023)                                |
|                                                                                                                                                                                           | 20,40 heures                                                                                |
|                                                                                                                                                                                           | 20,84 heures                                                                                |
|                                                                                                                                                                                           | 20,09 heures                                                                                |
| Aucune condamnation. Existence d'un code de conduite anti-corruption annexé au règlement intérieur, d'un dispositif d'alerte interne, de procédures de contrôle et de formations dédiées. |                                                                                             |

# Reporting VSME 2025

Module complet  
Informations générales

C1

Stratégie : modèle d'entreprise et durabilité – initiatives connexes <sup>(1)</sup>

C2

Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures en vue de la transition vers une économie plus durable (si la pratique/politique/initiative future concerne des fournisseurs ou des clients, l'entreprise doit le mentionner) <sup>(1)</sup>

(1) Ensemble du périmètre

(2) Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ;  
SLCI et ses filiales, SEDES

**La stratégie du Groupe Batigère s'articule autour de 5 axes stratégiques :**

**AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCORESPONSABLE :** limiter l'impact de nos activités sur l'environnement, être innovant en matière de pratiques écoresponsables.

**METTRE LE CITOYEN AU CENTRE DE TOUTES LES ACTIONS :** faire du logement un lieu favorisant les échanges, les liens entre les personnes et les générations.

**COCONSTRUIRE UNE CITÉ DURABLE :** travailler avec nos partenaires pour construire ensemble les solutions concrètes de la ville durable.

**PARTAGER UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE :** assurer notre responsabilité locale en contribuant au dynamisme du tissu économique et associatif.

**VALORISER, EN INTERNE, CHAQUE PERSONNE COMME ACTEUR DU COLLECTIF :** développer une approche humaniste du travail en équipe s'appuyant sur la diversité et les talents de chacun.

La transition du Groupe Batigère vers une économie plus durable s'articule autour de sa raison d'être de « Bailleur Citoyen » et de son engagement en tant qu'entreprise à mission. Cette démarche repose sur une stratégie globale touchant à la fois la gestion du patrimoine, les politiques d'achats et le fonctionnement interne autour de 5 thèmes :

**1. Stratégie Patrimoniale et décarbonation avec l'ambition d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 :** éradication des « passoires thermiques » et développement de l'éco-conception par l'utilisation de matériaux biosourcés, réemploi et construction modulaire dans ses projets de construction et de réhabilitation.

**2. Politiques d'Achats Responsables** appuyées par une Charte d'engagements réciproques, afin de construire des partenariats gagnant-gagnant avec les fournisseurs, soutenir le développement économique local et privilégier des solutions éco-responsables en coût global pour réduire l'empreinte carbone.

**3. Plan de Sobriété Énergétique et Vie de Bureau** incluant une réduction de la consommation d'énergie sur deux ans, la mise en œuvre d'un numérique responsable grâce à l'allongement de la durée de vie du matériel informatique, ainsi qu'avec un objectif d'intégrer 50 % de matériel reconditionné dans le parc d'ici cinq ans.

**4. Mobilité Durable** avec des incitations au covoiturage, la mise à disposition de vélos de fonction, l'électrification de la flotte de véhicules et l'optimisation des déplacements en privilégiant le train.

**5. Résilience Urbaine et Biodiversité :** Batigère adapte ses résidences au changement climatique en les végétalisant grâce à la création d'îlots de fraîcheur, de jardins partagés et de prairies fleuries, tout en intégrant une gestion de l'eau durable incluant la désimperméabilisation des sols dans chaque opération. Il s'agit également de favoriser le Zéro étalement urbain avec la priorité à la densification douce, à la surélévation et à la transformation d'usage (anciens bureaux ou hôpitaux convertis en logements).

C3

Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique <sup>(2)</sup>

> Cibles de réduction des émissions de GES

> Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

> Date prévisionnelle d'adoption d'un plan de transition

C4

Risques climatiques <sup>(2)</sup>

> Identification des aléas liés au changement climatique et des événements liés à la transition climatique

> Méthode d'évaluation de l'exposition et de la sensibilité de ses actifs, de ses activités et de sa chaîne de valeur à ces aléas et à ces événements liés à la transition

> Horizons temporels pris en compte pour l'évaluation des aléas liés au changement climatique et des événements liés à la transition climatique recensés

> Actions d'adaptation au changement climatique entreprises concernant les aléas liés au changement climatique et les événements liés à la transition climatique

> Communication des impacts négatifs potentiels (élevés, moyens ou faibles) des risques climatiques susceptibles d'affecter les performances financières ou les activités à court, moyen ou long terme

(1) Ensemble du périmètre

(2) Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ;  
SLCI et ses filiales, SEDES



Données non encore disponibles pour l'exercice 2025. Information disponible à partir de l'exercice 2026 dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau BEGES courant du 1<sup>er</sup> semestre 2026 sur la base des données 2025. Un nouveau plan de transition sera établi avec des objectifs de réduction par scope.

NB : concernant l'établissement de son 1<sup>er</sup> BEGES en 2022, l'entreprise n'avait pas fixé d'objectifs cibles de réduction des émissions de GES. Il avait été néanmoins identifié dans le premier plan de transition des objectifs concernant :

- les principaux sites administratifs avec une diminution d'au moins 20% des consommations énergétiques pour les années 2023 à 2025 (objectif réalisé) ;
- le parc de logements détenu avec un objectif d'atteindre une étiquette moyenne DPE à C à échéance 2027 par un programme massif de réhabilitation et de changements de vecteurs d'énergie.

Le plan de transition adopté à la suite du bilan carbone établi en 2022, comporte notamment un volant important d'actions sur le patrimoine détenu afin de répondre aux exigences de la loi Climat et Résilience et à la nécessaire décarbonation des énergies fossiles. Il ne fixe néanmoins pas d'objectifs cibles au-delà de la nécessaire éradication des passoires énergétiques. L'évolution de cette action est mesurée au moyen de la cartographie annuelle du patrimoine détenu (plus de 85 % des émissions de l'entreprise) élaborée à partir des Diagnostics de Performance Énergétique. Il est à noter sur ce point une réduction massive des GES, en raison des travaux de réhabilitation réalisés depuis 2022.

Le nouveau plan de transition devrait être établi et communiqué courant 2026 après l'élaboration du nouveau Bilan carbone.

Le patrimoine de Batigère est soumis aux 7 risques climatiques : vagues de chaleur, pluies intenses, sécheresse, élévation des températures, tempêtes, mouvement de terrain, feux de forêts.

L'impact des risques climatiques au moyen d'une cartographie de chaque risque pour le patrimoine détenu avec l'outil PrioReno Logement social est en cours d'établissement. Ces évaluations utilisent les bases suivantes : IGN, CEREMA, Open data Enedis, Open data GRDF, API Enedis, API GRDF, RPLS, Hiérarchie Région, BAN – transverse et Plus (Adresses bâtiment IGN), Base SIRENE, ADEME, Base La Poste, RNB, BDNB pour l'ISB-DH, France Chaleur Urbaine, Agence ORE, namR, DRG pour les risques climatiques. L'ensemble de ces cartographies, qui sera établi courant 2026, servira d'aide au pilotage des différentes stratégies d'action sur le patrimoine. Elle portera sur 3 périodes : H1 : 2021-2040, H2 : 2041-2070, H3 : 2071-2100.

L'évaluation portera sur les 3 périodes définies par l'outil PrioReno :

- H1 Court terme (2021-2040) : aléas aigus déjà observables, explicitement décrits comme des risques immédiats et récurrents, susceptibles d'affecter immédiatement les actifs (inondations, crues rapides, tempêtes et vents violents, vagues de chaleur extrêmes) ;
- H2 Moyen terme (2041-2070) : sécheresse structurelle affectant les sols, pression sur les réseaux d'eau, stress thermique urbain croissant, pertes de valeur immobilière dans les zones côtières ;
- H3 Long terme (2071-2100) : effet progressif et cumulatif des aléas chroniques (montée du niveau de la mer, perte de viabilité pour certains territoires, zones côtières et littorales durablement exposées).

L'entreprise a inscrit plusieurs actions d'adaptation dans son activité :

- Éradication des patrimoines classés en E, F G avec une attention sur la décarbonation des énergies ;
- Développement des projets d'autoproduction / autoconsommation en lien avec l'utilisation d'ENR sur les opérations neuves ou de réhabilitation ;
- Plan « Bien végétaliser » engagé depuis 2022 et traduit dans le Bien Concevoir (référentiel de construction des opérations immobilières) ;
- Mise en place d'un groupe projet depuis 2025 autour du réemploi et des PEMD afin de massifier les pratiques dans les projets ;
- Augmentation de la construction hors-site (3D, 2D).

L'ensemble de ces actions en lien avec la production immobilière (constructions neuves et réhabilitation) fait l'objet d'un reporting annuel sur les opérations livrées.

Ce volet d'actions est complété par :

- une décarbonation de la flotte automobile (de fonction et de service) ;
- un plan d'installation des IRVE sur les différents patrimoines ;
- un plan volontaire de sobriété visant à réduire la consommation sur ses sites administratifs et dans le parc de logements depuis février 2022 (mobilisation de l'entreprise suite à la guerre en Ukraine).

Batigère est essentiellement exposé à des risques sur les actifs et la gestion du patrimoine et donc à des pertes potentielles d'exploitation. Impact sur l'attractivité à long terme d'une partie du patrimoine et donc de sa mise en location ou en vente.

- Risques forts : retrait-Gonflement des Argiles pour les patrimoines concernés par un risque imminent (patrimoine non exploitable avec nécessité de relogement des locataires ; sortie du patrimoine de l'exploitation ; coûts importants et durée de reprises longues).
- Risques moyens : canicules, sécheresse : inconforts de nos locataires, perte d'attractivité du patrimoine. Actions d'adaptation du patrimoine assorties d'un plan d'actions dédié au confort d'été.

## Module complet Indicateurs sociaux

### C5 Caractéristiques supplémentaires (générales) du personnel <sup>(2)</sup>

- > Ratio de femmes par rapport aux hommes au niveau de l'encadrement
- > Nombre de travailleurs indépendants sans personnel qui travaillent exclusivement pour l'entreprise
- > Nombre de salariés temporaires mis à disposition par des entreprises exerçant principalement des « activités liées à l'emploi »

### C6 Informations supplémentaires sur le personnel de l'entreprise Politiques et procédures en matière de droits de l'homme <sup>(1)</sup>

- > Existence d'un code de conduite applicable au sein de l'entreprise ;
- > Existence d'une politique en matière de droits de l'homme applicable au sein de l'entreprise.
- > Elles comprennent :
  - le travail des enfants ;
  - le travail forcé ;
  - la traite des êtres humains ;
  - la discrimination ;
  - la prévention des accidents ;
  - autres <sup>(2)</sup>.

- > Existence d'un mécanisme de traitement des plaintes pour son personnel

### C7 Incidents graves en matière de droits de l'homme <sup>(1)</sup>

- > Existence d'incidents au sein de son personnel liés :
  - au travail des enfants (OUI/NON) ;
  - au travail forcé (OUI/NON) ;
  - à la traite des êtres humains (OUI/NON) ;
  - à la discrimination ;
  - autres : harcèlement, agissement sexiste, égalité professionnelle, diversité.
- > Description des actions mises en œuvre pour gérer les incidents décrits ci-dessus
- > Connaissance d'incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs et des utilisateurs finaux

## Module complet Indicateurs de gouvernance

### C8 Chiffre d'affaires de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'Union

- > L'entreprise déclare si elle est exclue des indices de référence « accord de Paris » de l'Union, selon la description figurant au paragraphe 177 de l'annexe II de la présente recommandation.

### C9 Ratio de mixité au sein de l'organe de gouvernance (Conseil d'Administration de Batigère Habitat)

- Femmes
- Hommes

(1) Ensemble du périmètre

(2) Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ;  
SLCI et ses filiales, SEDES

|                                                                     |                                            |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|
|                                                                     |                                            |
|                                                                     | 60 %                                       |
|                                                                     | Donnée non disponible pour l'exercice 2025 |
|                                                                     | Donnée non disponible pour l'exercice 2025 |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     | OUI (idem pour 2024 et 2023)               |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | OUI                                        |
|                                                                     | OUI                                        |
|                                                                     | OUI                                        |
| Égalité professionnelle, Diversité, Harcèlement, Agissement sexiste |                                            |
| Qualité de vie au travail                                           |                                            |
|                                                                     | (idem pour 2024 et 2023)                   |
|                                                                     | OUI                                        |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | NON                                        |
|                                                                     | NON (idem pour 2024 et 2023)               |
|                                                                     | Non concerné                               |
|                                                                     | Donnée non disponible pour l'exercice 2025 |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     | Non concerné                               |
|                                                                     | Non concerné                               |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     |                                            |
|                                                                     | 38 %                                       |
|                                                                     | 62 %                                       |

## POLITIQUES ET ACTIONS APPLIQUÉES

### Énergie et émissions de gaz à effet de serre

- > Bilan des émissions de gaz à effet de serre réalisé en 2022 et suivi du plan d'actions adopté en 2023 ; Actualisation du BGES au 1<sup>er</sup> semestre 2026 ;
- > Suivi de la plateforme Operat (ADEME) et travaux d'efficacité énergétique dans les bureaux ;
- > Plan Volontaire de Sobriété adopté en octobre 2022 ;
- > Le Cadre Stratégique Patrimonial a pour objectif de gérer un patrimoine décarboné avec une stratégie visant à traiter les logements énergivores (étiquettes E-F-G) ;
- > Augmentation de la part de l'énergie renouvelable dans la production énergétique ;
- > Promotion des communautés citoyennes d'auto-consommation et/ou auto-production ;
- > Aides Missions Sociales pour la rénovation du parc privé de logements (individuels, copropriétés).

- > Le Cadre Stratégique Patrimonial s'engage à renforcer les exigences de qualité encadrées par la marque NF Habitat et le cahier d'exigences « Bien Concevoir » ;
- > Certification NF Habitat HQE pour les constructions neuves et les rénovations.

### Biodiversité

- > Le Cadre Stratégique Patrimonial s'engage pour la végétalisation et la renaturation comme des marqueurs de la qualité de vie (végétalisation des îlots, cours intérieures, toitures-terrasses, dalles de parking, stationnement, création renforcée d'îlots de fraîcheur) ;
- > Intégration de la gestion durable des eaux de pluie sur les parcelles (désimperméabilisation des sols) ;
- > Plan d'action végétalisation avec l'obligation d'une conception et gestion écologique des espaces verts ;
- > Recensement en cours du patrimoine vert des sociétés (nombre d'arbres, variétés des essences, m<sup>2</sup> de pelouses...).

### Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

- > Le Cadre Stratégique Patrimonial promeut le réemploi et la valorisation des déchets en ressources. Il valorise également l'utilisation des matériaux biosourcés et durables ;
- > Organisation d'une formation avec IH Compétences, dans le cadre des nouvelles obligations réglementaires liées au diagnostic PEMD.

Périmètre 2025 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; SEDES ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.  
Périmètre 2024 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.  
Périmètre 2023 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.

## INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

| INDICATEURS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2025                                                                                                                                                                                                                         | 2024                                                                                                                                                                                             | 2023                                                                                                                                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Bilan carbone scope 1, 2 et 3 (partiel ou total) <sup>(2)</sup><br/>* base 2021</li> <li>&gt; Gain moyen / 2022 des consommations énergétiques des établissements principaux <sup>(2)</sup></li> <li>&gt; Cartographie énergétique du patrimoine (établie sur la base des nouveaux et anciens DPE) <sup>(2) (3)</sup><br/>* cartographie établie sur la base des nouveaux et anciens DPE (campagne en cours de finalisation)</li> </ul> | Données 2025<br>non disponibles<br>- 19 %<br><br>A : 1 034 - 1,3 %<br>B : 5 475 - 4,5 %<br>C : 34 480 - 39,5 %<br>D : 33 341 - 35,7 %<br>E : 12 229 - 12,3 %<br>F : 4 807 - 4,2 %<br>G : 1 568 - 1,1 %<br>NC : 3 091 - 1,4 % | /<br><br>- 26 %<br><br>A : 1 034 - 1,1 %<br>B : 5 475 - 5,7 %<br>C : 34 480 - 35,9 %<br>D : 33 341 - 34,7 %<br>E : 12 229 - 12,7 %<br>F : 4 807 - 5 %<br>G : 1 568 - 1,6 %<br>NC : 3 091 - 3,2 % | "189 479 tCO <sub>2</sub> e"<br><br>- 22 %<br><br>A : 1 053 - 1 %<br>B : 7 204 - 6,6 %<br>C : 27 474 - 28,7 %<br>D : 30 775 - 34,8 %<br>E : 13 516 - 15,4 %<br>F : 5 508 - 5,9 %<br>G : 1 285 - 1,4 %<br>NC : 6 468 - 6,2 % |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Etiquette moyenne du patrimoine par an et évolution en % de l'amélioration de l'étiquette <sup>(2)(3)</sup></li> <li>&gt; Performance énergétique moyenne des logements livrés (kWhep.m<sup>2</sup>/an et KgCO<sub>2</sub>.m<sup>2</sup>/an) <sup>(2)(3)</sup><br/>- neufs<br/>- réhabilités</li> </ul>                                                                                                                                 | C<br><br>74<br>107                                                                                                                                                                                                           | D<br><br>84<br>124                                                                                                                                                                               | D<br><br>78<br>188                                                                                                                                                                                                          |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Nombre de constructions neuves certifiées NF Habitat HQE* (nb de logements) <sup>(2) (3) (5)</sup><br/>* ou équivalent (dont 1 opération certifiée Prestaterra)</li> <li>&gt; Nombre de réhabilitations certifiées NF Rénovation (nb de logements) <sup>(2) (3) (5)</sup></li> </ul>                                                                                                                                                    | 1 042<br><br>1 240                                                                                                                                                                                                           | 1 172<br><br>601                                                                                                                                                                                 | 994<br><br>85                                                                                                                                                                                                               |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Taux de gestion écologique des espaces verts <sup>(2) (3) (4) (5)</sup></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 100 %                                                                                                                                                                                                                        | 100 %                                                                                                                                                                                            | 100 %                                                                                                                                                                                                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Données qualitatives</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | /                                                                                                                                                                                                                            | /                                                                                                                                                                                                | /                                                                                                                                                                                                                           |

<sup>(1)</sup> Ensemble du périmètre

<sup>(2)</sup> Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales, SEDES

<sup>(3)</sup> Hors Batigère Maison Familiale

<sup>(4)</sup> Hors Batigère Habitats Solidaires

<sup>(5)</sup> Hors LIVIE

<sup>(6)</sup> Batigère Habitats Solidaires

<sup>(7)</sup> Hors SLCI et ses filiales



# Informations durables complémentaires à la norme VSME

## POLITIQUES ET ACTIONS APPLIQUÉES

### Accompagnement et protection des clients et locataires tout au long de leur parcours

- Commission d'Attribution des Logements et de l'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL) ;
- Atteinte des objectifs d'attribution aux populations les plus fragiles ;
- Pilotage des objectifs aux réservataires dans le cadre de la gestion en flux ;
- Accompagnement des locataires en difficulté dans le cadre du maintien dans le logement (solution de relogement, insertion, troubles du voisinage, prévention des impayés et des expulsions...) ;
- Développement de projets immobiliers thématiques en réponse à des projets sociaux ;
- Développement des Missions Sociales, aides sous la forme de prêts et avances de subventions pour les propriétaires occupants, les accédants à la propriété et les copropriétés dégradées.

- Plateforme Echanger/Habiter ;
- Référentiel « Bien vieillir » ;
- Actions d'« aller vers ».

- Process de repérage des locataires en situation de difficultés ;
- Mobilisation des fonds de solidarité et solutions existantes pour les locataires ;
- Actions d'« aller vers ».

- Dispositif partenarial d'accompagnement sur les sujets relatifs à la santé mentale ;
- Dispositifs spécifiques : retour à l'emploi, isolement, violences intra familiales.

- Veille et application des exigences réglementaires ;
- Visite de sécurité patrimoine ;
- Service Permanence et Sécurité pour nos locataires.

- Mise en place d'une démarche qualité de service « Bien Habiter » affirmant des engagements du bailleur ;
- Labellisation Quali'Hlm ;
- Création et actions de la Fondation Batigère.

- Dialogue avec les associations locales ;
- Réalisation d'enquêtes de satisfaction et de conseils de représentation locative ;
- Logique participative de coconstruction prônée par Quali'Hlm et Bien Habiter ;
- Suivi de la satisfaction client.

- Politiques achats favorisant le tissu économique local (lots réservés, allotissement géographique très fin...) ;
- Création d'emplois directs et indirects générés par les activités ;
- Partenariat avec des acteurs de l'ESS et sourcing spécifique auprès des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

### Mener des politiques d'achats responsables

- Appui sur la Fondation Batigère pour favoriser la création et le maintien d'activités d'utilité sociale ;
- Recours à des clauses pour favoriser l'insertion par l'activité économique.

- Actions d'écoute des fournisseurs (dialogue sur les difficultés financières rencontrées dans le cadre de la hausse des prix) ;
- Charte achat responsable ;
- Adhésion à la charte régionale de la commande publique qui favorise le recours aux fournisseurs locaux et la transparence vis à vis des opérateurs économiques (cadres de réponses techniques, ouverture des consultations aux variantes et mise en place d'indicateurs).

Périmètre 2025 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; SEDES ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.  
Périmètre 2024 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.  
Périmètre 2023 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.

| INDICATEURS SOCIETAUX                                                                                                                                                                                                                                                           | 2025               | 2024               | 2023               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|
| > Nombre de logements attribués <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                                                                          | 5 143              | 5 243              | 8 621              |
| > Taux d'attribution aux ménages issus du 1 <sup>er</sup> quartile hors QPV <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                              | 17 %               | 13 %               | 14 %               |
| > Nombre de mandatements dans le cadre du maintien dans les lieux <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                                        | 1 168              | 1 240              | 1 076              |
| > Nombre de logements loués à des associations ayant la mission de prendre en charge des populations vulnérables dans le cadre de dispositifs d'Etat <sup>(6)</sup>                                                                                                             | 173                | 163                | 160                |
| > Montant des Missions Sociales décaissé (en K€)                                                                                                                                                                                                                                | 4 162              | /                  | /                  |
| > Taux de mutation (interne/externe) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                                                                     | 26 %               | 24 %               | 27 %               |
| > Taux de locataires rencontrés <sup>(6)</sup>                                                                                                                                                                                                                                  | 68 %               | 57 %               | 70 %               |
| > Montant des aides versées aux locataires en difficulté (fonds Soli'AL, fonds Batigère, dispositif Klaro, aides spécifiques Batigère Habitats Solidaires) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                               | 5 132 961 €        | 2 241 569 €        | 1 416 594 €        |
| > Données qualitatives                                                                                                                                                                                                                                                          |                    |                    |                    |
| > Nombre de visites de sécurité sur le patrimoine (logement et logement-foyer) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                           | 41 571             | 36 287             | 34 070             |
| > Nombre d'attentes saisies par le service de la Permanence <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                                              | 3 751              | 5 506              | 4 387              |
| > Taux de sociétés labellisées (Quali'Hlm) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                                                               | 100 %              | 100 %              | 100 %              |
| > Dotations financières versées à la Fondation Batigère par les sociétés du Groupe <sup>(7)</sup>                                                                                                                                                                               | 352 040 €          | 411 650 €          | 503 496 €          |
| > Nombre de projets soutenus par la Fondation Batigère <sup>(7)</sup>                                                                                                                                                                                                           | 43                 | 46                 | 34                 |
| > Taux global de satisfaction des locataires (baromètre triennal de satisfaction) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                        | 73 %               | 70 %               | 72 %               |
| > Nombre de Conseils de Concertation Locative réalisés (CCL) (à minima 1 par an) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                         | 27                 | 23                 | 23                 |
| > Dispositifs d'insertion par l'activité économique (nombre total d'heures et équivalent en ETP) <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                         | 86 443 h<br>48 ETP | 70 796 h<br>43 ETP | 59 675 h<br>36 ETP |
| > Nombre d'emplois générés (indirects et induits) par les dépenses et les investissements réalisés* <sup>(2)</sup><br>* calcul issu de la méthodologie de la Banque des Territoires <sup>(2019)</sup> révisé annuellement au moyen de l'ICC (Indice du Coût de la Construction) | 7 112              | 6 084              | 7 407              |
| > % de respect du délai de paiement des fournisseurs <sup>(2) (3) (5)</sup>                                                                                                                                                                                                     | 76 %               | 74 %               | 83 %               |

<sup>(1)</sup> Ensemble du périmètre

<sup>(2)</sup> Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales, SEDES

<sup>(3)</sup> Hors Batigère Maison Familiale

<sup>(4)</sup> Hors Batigère Habitats Solidaires

<sup>(5)</sup> Hors LIVIE

<sup>(6)</sup> Batigère Habitats Solidaires

<sup>(7)</sup> Hors SLCI et ses filiales

# Informations durables complémentaires à la norme VSME

## POLITIQUES ET ACTIONS APPLIQUÉES

### Effectifs – Caractéristiques générales

### Personnel – Santé et sécurité

- > Labels « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité » ;
- > Aménagements du travail (parentalité, fin de carrière, mécénat de compétences) ;
- > Accord « QVCT Egalité professionnelle et diversité 2025 - 2027 » et accord Télétravail ;
- > Diagnostic pénibilité ;
- > DUERP et Plan de prévention des risques actualisés ;
- > Formation des managers aux Risques Psycho-sociaux ;
- > Numéro vert « assistance psychologique », consultations Psy ;
- > Soutien des collaborateurs en difficulté financière ;
- > Mise à disposition d'une cellule de crise psychologique sur place en cas d'évènement le nécessitant ;
- > Plan de mobilité durable et mise en place du covoiturage (Blablacar Daily) ;
- > Accompagnement d'Action Logement Service pour les collaborateurs concernés par un projet immobilier.

### Personnel – Rémunération, négociation collective et formation

- > Accord « QVCT Egalité professionnelle et diversité » ;
  - > Labels « Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité » ;
  - > Politique de réduction des inégalités femme / homme (dont écarts de rémunération) ;
  - > Aménagement des postes de travail (Agefiph) ;
  - > Sensibilisation au harcèlement, procédure harcèlement et nomination de référents ;
  - > Existence d'une cellule dédiée (Allo Discrim + Allo sexism) ;
  - > Inclusion LGBT +, formation des managers au recrutement responsable, formation des recruteurs au recrutement inclusif ;
  - > Adhésion à la charte d'inclusion LGBT « L'autre Cercle ».
- > L'accord GEPP et plus précisément les politiques et les processus de recrutement, de mobilité, de formation et de rémunération ;
  - > Mise en place d'une plateforme "Espace Talents" (gestion des objectifs, des entretiens, des mobilités, digitalisation de la revue annuelle des RH, etc...) ;
  - > Mise en place du Mécénat de Compétences (3 jours par an accordés à l'ensemble des collaborateurs afin de mettre leurs compétences au service d'une association) ;
  - > Existence d'une Revue Annuelle RH ;
  - > Recrutement : mutualisation des moyens ; diffusion des annonces sur la plateforme Welcome to the Jungle ; évolution du processus afin de privilégier la mobilité interne (existence d'un comité carrière hebdomadaire afin d'identifier les potentielles mobilités internes) ;
  - > Plan de formation pour chaque collaborateur avec nouveaux modes de formation (Campus IHC, e-learning...) ;
  - > Dispositif d'actionnariat des salariés ;
  - > Accord d'intéressement par projet (tronc commun + objectifs par structure).

## POLITIQUES ET ACTIONS APPLIQUÉES

### Sécurisation et éthique des affaires

- > Mise en place de plans d'actions par le RSSI ;
- > Maîtrise des données (pour améliorer la performance des activités) ;
- > Renforcement de l'expertise et de la professionnalisation dans les actes d'achats ;
- > Regroupement des services achats (harmonisation des pratiques) ;
- > Sensibilisation des collaborateurs aux risques cyber, à l'éthique des affaires et aux achats responsables ;
- > Politique de développement des relations fournisseurs et institutionnels ;
- > Politique marque employeur (recrutement et fidélisation du personnel) ;
- > Loi Sapin, CAL, CAO, formations, code de déontologie, charte des engagements réciproques (démarche ABBA) ;
- > Surveillance des réseaux sociaux (comité social médias) ;
- > Recours à des prestataires ;
- > Sensibilisation des collaborateurs à l'éthique des affaires via des petits déjeuners de la conformité.

Périmètre 2025 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; SEDES ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.  
Périmètre 2024 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.  
Périmètre 2023 : Batigère Habitat, société mère, Batigère Rhône-Alpes ; Batigère Maison Familiale ; Batigère Habitats Solidaires ; LIVIE ; EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales ; Batigère, Société de Coordination.

# INDICATEURS SOCIAUX

| INDICATEURS                                                                                                                                                      | 2025          | 2024          | 2023         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| > Effectif total <sup>(1)</sup>                                                                                                                                  | 1 577         | 1 546         | 1 493        |
| > Répartition des effectifs <sup>(2)</sup> :                                                                                                                     |               |               |              |
| - de 25 ans                                                                                                                                                      | 7,09 %        | 7,63 %        | 7,39 %       |
| > 25 ans < 35 ans                                                                                                                                                | 15,34 %       | 15,16 %       | 16,26 %      |
| > 35 ans < 45 ans                                                                                                                                                | 26,38 %       | 25,78 %       | 27,07 %      |
| > 45 ans < 55 ans                                                                                                                                                | 29,45 %       | 29,58 %       | 27,80 %      |
| > 55 ans < 65 ans                                                                                                                                                | 20,17 %       | 19,81 %       | 19,92 %      |
| > 65 ans                                                                                                                                                         | 1,56 %        | 2,02 %        | 1,57 %       |
| > Taux d'absentéisme global <sup>(2)</sup>                                                                                                                       | 9,58 %        | 9,26 %        | 7,94 %       |
| > Nombre de "fiche agression" établie dans l'année <sup>(2)</sup>                                                                                                | 83            | 65            | 56           |
| > Index égalité femmes / hommes <sup>(2)</sup>                                                                                                                   | 93            | 92            | 91           |
| > Taux d'emploi de personnes handicapées (calcul à partir des déclarations d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés - DOETH) <sup>(2) (3) (4) (5)</sup> | 8,21%         | 6,57 %        | 6,76 %       |
| > Pourcentage de Mobilités intra Groupe <sup>(2)</sup>                                                                                                           | 4,10 %        | 5,77 %        | 11 %         |
| > Taux de recrutement des jeunes de moins de 30 ans qui sont passés par l'alternance <sup>(2)</sup>                                                              | 6,25 %        | 22,73 %       | 37 %         |
| > Augmentations individuelles (nombre de collaborateurs concernés ; % effectif global) <sup>(2)</sup>                                                            | 309 / 27,11 % | 439 / 39,62 % | 299 / 25,8 % |

# INDICATEURS GOUVERNANCE

| INDICATEURS                                        | 2025 | 2024 | 2023 |
|----------------------------------------------------|------|------|------|
| > Données qualitatives                             |      |      |      |
| > Nombre de comités d'audit réalisés dans l'année. | 7    | /    | /    |

<sup>(1)</sup> Ensemble du périmètre

<sup>(2)</sup> Hors EVEL et ses filiales ; EVEL & Quadral SAS ; SLCI et ses filiales, SEDES

<sup>(3)</sup> Hors Batigère Maison Familiale

<sup>(4)</sup> Hors Batigère Habitats Solidaires

<sup>(5)</sup> Hors LIVIE

<sup>(6)</sup> Batigère Habitats Solidaires

<sup>(7)</sup> Hors SLCI et ses filiales

# Enjeux et Risques extra-financiers 2025

|                                                                           | ODD                                                                                                                                                                                                                                                                                        | ENJEUX                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div> <div>Agir pour une société éco-responsable</div> </div>             | <div> <div>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</div> <div>7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COUT ABORDABLE</div> <div>11 VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES</div> <div>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</div> <div>13 MESURES RELATIVES A L'AUTITE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</div> </div> | <div>11. Réduire notre empreinte carbone et renforcer notre sobriété énergétique</div> <div>12. Promouvoir le réemploi et l'éco-conception</div> <div>13. Préserver et favoriser la biodiversité</div>                                                                                                                                                                                                                                                    |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <div> <div>Mettre le citoyen au centre de toutes les actions</div> </div> | <div> <div>1 PAS DE PAUVRETE</div> <div>3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE</div> <div>7 ENERGIE PROPRE ET D'UN COUT ABORDABLE</div> <div>10 INEGALITES REDUITES</div> <div>11 VILLES ET COMMUNAUTES DURABLES</div> </div>                                                                          | <div>1. Assurer l'accès et le maintien dans le logement</div> <div>2. Accompagner nos locataires tout au long de leur parcours</div> <div>3. Accompagner nos locataires dans la maîtrise des coûts énergétiques</div> <div>4. Accompagner nos locataires au-delà des problématiques liées au logement</div> <div>5. Assurer la sécurité des personnes et des biens</div> <div>6. Agir en faveur d'une qualité de service avec nos parties prenantes</div> |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|                                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

## RISQUES

- > Aggravation du changement climatique
- > Détérioration du patrimoine
- > Non optimisation de l'utilisation des ressources (pénurie de matériaux)

- > Épuisement des ressources naturelles (foncier, eau)
- > Dégradation de l'environnement qui menace les systèmes dont nous dépendons (destruction d'écosystème, inondations, îlots de chaleurs...)
- > Risque d'image via la dégradation du milieu naturel (non-prise en compte des espaces extérieurs des immeubles, imperméabilisation des sols...)
- > Dégradation de la qualité résidentielle (ex : peu de végétalisation ou de renaturation)

- > Discrimination dans l'accès aux logements
- > Dégradation de la situation des ménages en place
- > Non atteinte des objectifs de gestion en flux
- > Incapacité de garantir l'accès au logement aux populations prioritaires
- > Accès à la propriété : logements énergivores et inadaptés

- > Logements inadaptés aux situations des locataires
- > Fragilité sociale et économique des locataires
- > Dégradation des conditions de vie des locataires
- > Non-conformité avec les obligations réglementaires
- > Non gestion des urgences pour les locataires

- > Qualité de service aux locataires insuffisante
- > Dégradations de l'environnement des riverains (insécurité, mal-être, absence de mixité, isolement...)



# Enjeux et Risques extra-financiers 2025

|                                                                           | ODD                                                                          | ENJEUX                                                                                                          |
|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Coconstruire<br/>une cité durable</p>                                  | <div>6</div> <div>EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</div> <div></div>             | 8. Dialoguer avec nos parties prenantes                                                                         |
|                                                                           | <div>8</div> <div>TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</div> <div></div>  | 9. Garantir la qualité de la production immobilière                                                             |
|                                                                           | <div>11</div> <div>VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</div> <div></div>          | 10. Favoriser la sécurité et l'éthique des affaires                                                             |
|                                                                           | <div>15</div> <div>VIE TERRESTRE</div> <div></div>                           |                                                                                                                 |
| <p>Partager une responsabilité commune en soutien à l'économie locale</p> | <div>8</div> <div>TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</div> <div></div>  | 7. Être un acteur économique au sein des territoires et stimuler le tissu associatif et économique local        |
|                                                                           | <div>11</div> <div>VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</div> <div></div>          |                                                                                                                 |
|                                                                           | <div>12</div> <div>CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</div> <div></div> |                                                                                                                 |
| <p>Valoriser, en interne, chaque personne comme acteur du collectif</p>   | <div>3</div> <div>BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</div> <div></div>                 | 14. Privilégier la cohésion et la qualité de vie au travail de nos équipes                                      |
|                                                                           | <div>5</div> <div>ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</div> <div></div>                  | 15. Promouvoir la diversité et l'ensemble de nos politiques RH                                                  |
|                                                                           | <div>8</div> <div>TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</div> <div></div>  | 16. Marque employeur : Accompagner les parcours professionnels et développer les compétences des collaborateurs |
|                                                                           | <div>10</div> <div>INÉGALITÉS RÉDUITES</div> <div></div>                     |                                                                                                                 |
|                                                                           | <div>11</div> <div>VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</div> <div></div>          |                                                                                                                 |

## RISQUES

- > Peu de contact avec les parties prenantes locales (associations, locataires...), accédants, propriétaires, copropriétaires
- > Parc non-attractif et non durable, voire indécents (logement indécents, confort thermique dégradé, soutenabilité des charges de chauffage,...)

- > Risque cyber et sécurisation des données
- > Remise en question du business modèle du secteur du logement (évolution rapide des paramètres économiques et impacts liés aux changements climatiques)
- > Ethique des affaires : risques de fraude et de corruption
- > Risque réputationnel (relation de confiance avec les parties prenantes ; frein au développement des activités)
- > Surinformation

- > Dégradation du tissu économique local (inadéquation des besoins en logement avec le bassin d'emploi) et fragilisation du territoire
- > Faible contribution à l'économie locale
- > Perte de confiance des fournisseurs locaux

- > Départ et démotivation des collaborateurs, manque d'attractivité de la société
- > Désorganisation lié à l'absentéisme et dégradation des conditions de travail
- > Risques psychosociaux (mal-être au travail, risque d'agression, situation de stress chronique, turn-over important, faible engagement des salariés, inaptitude...)
- > Risque lié au pouvoir d'achat
- > Démotivation des salariés par les inégalités
- > Turn-over/Mal-être au travail (comportement déplacé, inapproprié)

- > Inadéquation de la gestion des compétences avec les besoins de la société
- > Faible engagement des collaborateurs
- > Risque de marque employeur détériorée
- > Faible employabilité des salariés

## Notes

## Notes



[www.batigere.fr](http://www.batigere.fr)



À consulter en version digitale